

Bibliothèque numérique

medic @

Mégnin, Jean-Pierre. Essai sur les proportions du cheval et son anatomie externe comparée à celle de l'homme à l'usage des écuyers militaires ou des artistes

Paris : J. Corréard, 1860.

Cote : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

112019

1464

ESSAI
SUR LES
PROPORTIONS DU CHEVAL
ET SON ANATOMIE EXTERNE,
COMPARÉE A CELLE DE L'HOMME

A L'USAGE DES ÉLÈVES MILITAIRES OU CIVILS, ET DES ARTISTES.

PAR J.-P. MEGNIN,

PEINTRE D'ANIMAUX, VÉTÉRINAIRE, EN 2^e AU 10^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL, ANCIEN ÉLÈVE DES ÉCOLES D'ALEXANDRIE ET DE SAUMUR.

Cherchons dans l'Histoire, dans les Arts, dans l'Anatomie, dans la Statique, nous deviendrons plus facilement connaissants, et au moins nous saurons le pourquoi de notre savoir.

LE GÉNÉRAL MORRIS. *Essai sur l'extérior du cheval.* — Paris, 1857.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE, MARITIME ET POLYTECHNIQUE

J. CORRÉARD,

Libraire-Éditeur et Libraire-Commissionnaire

3, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 3.

1860

Droit de reproduction réservé.

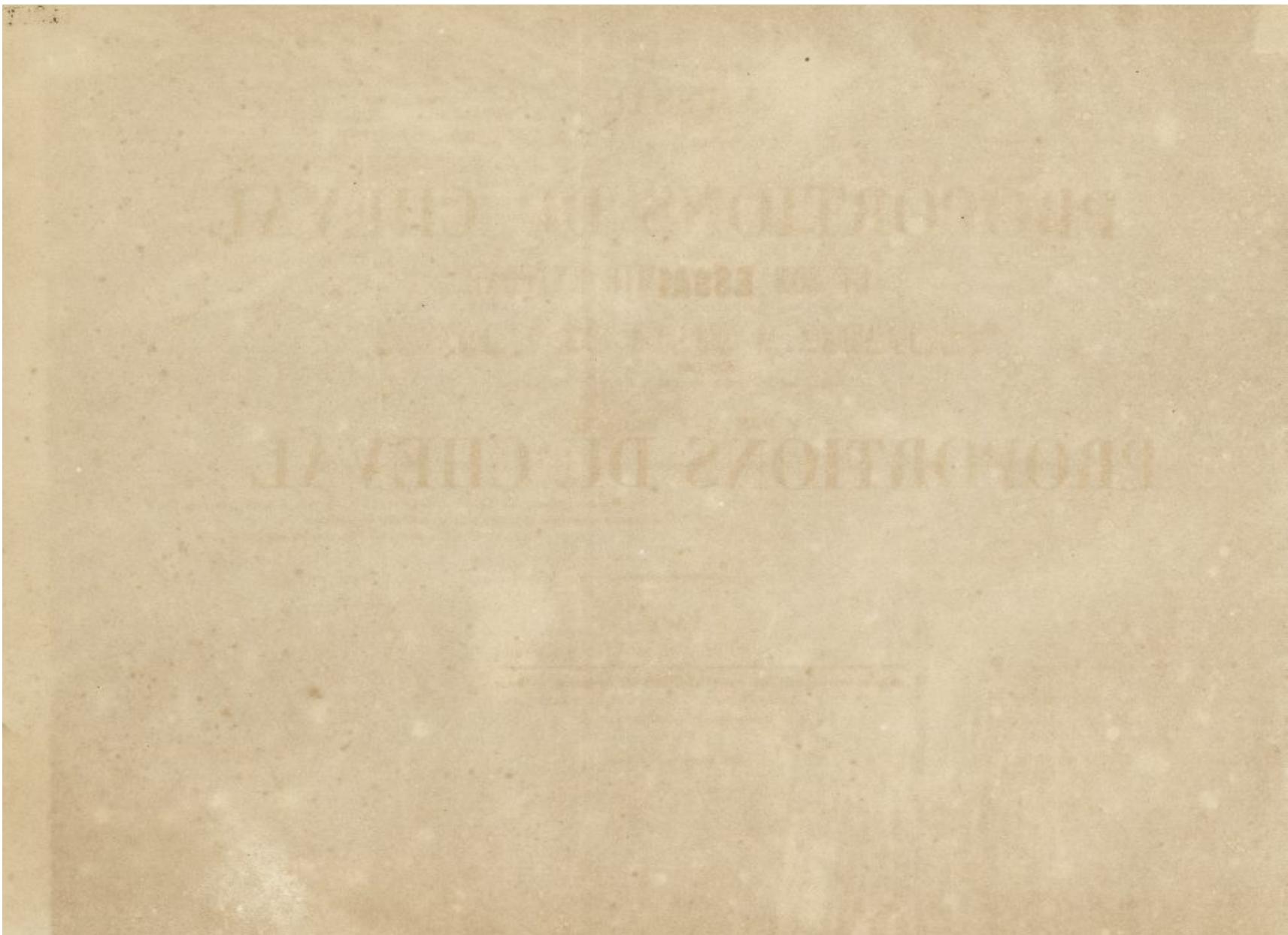
PARIS — Imprimerie de SOCIÉTÉ, 13, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11.





- F. 1464 -

- 1464 -



ESSAI

SUR LES

PROPORTIONS DU CHEVAL

ESSAI

SUR LES

PROPORTIONS DU CHEVAL

PARIS — IMPRIMERIE DE MOQUET, 11 RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 11

ESSAI
SUR LES
PROPORTIONS DU CHEVAL
ET SON ANATOMIE EXTERNE,
COMPARÉE A CELLE DE L'HOMME

A L'USAGE DES ÉCUYERS MILITAIRES OU CIVILS, ET DES ARTISTES.

PAR J.-P. MEGNIN,

PEINTRE D'ANIMAUX, VÉTÉRINAIRE EN 2^e AU 19^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE A CHEVAL, ANCIEN ÉLÈVE DES ÉCOLES D'ALFORT ET DE SAUMUR.

Cherchons dans l'Histoire, dans les Arts, dans l'Anatomie, dans la Statique, nous deviendrons plus facilement connaisseurs, et au moins nous saurons le pourquoi de notre savoir.

LE GÉNÉRAL MORRIS. *Essai sur l'extérieur du cheval.* — Paris, 1837.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE, MARITIME ET POLYTECHNIQUE

J. CORRÉARD.

Libraire-Éditeur et Libraire-Commissionnaire

3, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 3.

1860

Droit de reproduction réservé.

THEORY, 9-1 869

PRÉFACE.

La science du cheval est une des connaissances les plus longues et les plus difficiles à acquérir. A de longues études théoriques, il faut joindre une grande pratique, et cela ne suffira même pas, si l'on n'apporte à cette étude un goût particulier poussé jusqu'à la passion, et un coup-d'œil juste et prompt qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder.

Aussi, combien sont rares les hommes possédant véritablement cette science, et cependant combien sont nombreuses les positions et les professions qui en exigent impérieusement la connaissance! Depuis le vétérinaire dont elle doit faire l'occupation de tous les instants, l'écuyer, l'officier de cavalerie, le simple cavalier amateur, qui ne peuvent espérer de savoir se servir parfaitement d'une machine s'ils n'en connaissent intimement tous les ressorts, jusqu'à l'artiste, peintre ou sculpteur, qui, sans elle, doit renoncer à l'espoir d'exécuter convenablement toute statue ou portrait équestre, toute peinture de bataille ou de chasse, tout sujet en un mot, où entre un de ces beaux animaux.

Mais si les hommes possédant la science du cheval sont si rares, seront-ils nombreux, ceux qui, parmi eux, pourront prétendre à l'honneur de l'enseigner, ceux qui réuniront à la science pratique et au coup-d'œil de Descarrières, la science anatomique de Rigot, la science équestre de d'Aure ou de Beaucher, la patience de Backwé, le pinceau de Rosa Bonheur, et surtout le talent vulgarisateur d'Arago ? Qu'on ne croie pas que nous exagérons, car pour bien l'enseigner, ou pour faire un ouvrage parfait sur cette matière, il ne faudrait pas moins que l'accumulation de tous ces talents sur une même tête.

En attendant l'élosion d'une œuvre de ce genre, que nous voudrions voir paraître pour l'avancement d'une science si importante, non-seulement par les avantages particuliers qu'on en retire, mais parce qu'elle est la base d'une industrie toute nationale, d'une branche de la force publique, la production du cheval en France; en attendant, disons-nous, un traité complet et parfait sur la science hippique, nous croyons être utile à ceux qui sont désireux de s'instruire d'une façon méthodique, en

PROP. DANS LE CHEVAL.

publiant notre *Essai sur les proportions du cheval et son anatomie externe comparée à celle de l'homme*.

Notre titre l'indique assez sans que nous ayons besoin de le dire, ce n'est pas un travail complet sur la science hippique que nous nous présentons. nous avons indiqué ce qu'il faudrait; mais nous avons trop conscience de notre faiblesse, pour avoir la prétention de combler la lacune. Notre travail n'est qu'un memento, destiné, tout au plus, à servir de complément aux ouvrages déjà parus sur la matière. Ce qui nous a frappé, dans ces ouvrages, c'est que, à part ceux qui sont spécialement vétérinaires, la partie anatomique laisse beaucoup à désirer; tous manquent de planches exactes, qui parlent aux yeux et qui laissent des impressions justes dans la mémoire; nous nous en sommes bien expliqué la raison: c'est que les artistes, qui se sont fait une spécialité de la représentation des animaux et surtout des chevaux, ne sont pas anatomistes, et encore moins hippologues. Et cependant il faut des planches; car il n'est pas donné à tout le monde de disséquer beaucoup et surtout de beaux sujets, seul moyen d'apprendre parfaitement l'anatomie, base de l'hippologie.

Il y a bien le cheval clastique du docteur Auzoux; mais cette préparation, certainement très-intéressante et très-utile, quoique assez fausse sous le rapport des proportions, n'est pas à la portée de tout le monde (Prix 4,000 francs); de plus, elle se détranche assez facilement, et il faut ordinairement un anatomiste pour la démonter et la remonter.

Il y a bien aussi des *Atlas d'anatomie du cheval*, mais l'un (celui de Brunot,) est spécialement artistique; l'autre (celui de Reverchon,) est spécialement destiné aux élèves vétérinaires; du reste, les éditions de ces deux ouvrages sont épuisées et ne se trouvent plus dans le commerce de la librairie.

Dans notre ouvrage, nous avons cherché à être utile à la fois aux écuyers et aux artistes: c'est dans ce but que nous avons établi la comparaison entre l'anatomie de

l'homme et celle du cheval, parceque, d'un côté, comme le dit fort bien M. de Saint-Ange, la connaissance de la structure anatomique de l'homme est nécessaire pour démontrer les principes de la position du cavalier à cheval, de l'autre, les artistes, toujours plus avancés dans la connaissance de l'anatomie humaine que dans celle du cheval, à cause des nombreux ouvrages dont ils peuvent disposer sur la première de ces matières, arriveront plus vite, par la comparaison, à la connaissance de la seconde.

C'est aussi d'après le même principe que nous avons adopté la méthode analytique : nous représentons d'abord le cheval nu, puis le même à l'état d'écorché et enfin en squelette.

Si nous avons borné nos nomenclatures et nos peintures anatomiques à l'anatomie externe, c'est-à-dire aux couches superficielles des muscles et à la charpente osseuse, c'est que nous avons pensé que, comme elles donnent les formes extérieures et qu'elles suffisent pour expliquer les mouvements, elles offrent seules de l'intérêt aux artistes et aux écuveurs, pour lesquels nous écrivons spécialement.

Puissions-nous, par nos efforts, avoir rendu à quelques-uns plus facile et plus agréable, une étude d'autant plus longue et plus aride qu'elle est faite moins méthodiquement.

C'est la seule récompense que nous ambitionnions.

DES PROPORTIONS

DANS LE CHEVAL.

GÉNÉRALITÉS.

L'ABC de la science du cheval est l'étude de sa conformation extérieure.

Si le cheval, au lieu de subir l'influence de la domestication, était resté complètement semblable au type primitif sorti des mains du créateur, comme cela arrive pour tous les animaux sauvages, rien ne serait plus facile que cette étude, elle serait même inutile, et les artistes n'auraient qu'à copier servilement le premier sujet venu pour être dans le vrai. Mais les choses sont loin d'en être ainsi: l'asservissement, l'influence des climats, des terres, la main de l'homme, ont tellement modifié la conformation du cheval, qu'au milieu du dédale de races, sous-races et variétés qui existent, il est impossible de retrouver le type primitif.

Est-ce un mal? Nous ne le pensons pas; car l'homme s'est créé des besoins tels, qu'un seul type de cheval lui serait insuffisant: Il y a déjà deux genres de services très distincts, qui nous font diviser les chevaux en deux grandes catégories: les *chevaux de selle* et les *chevaux de trait*; chacune de ces catégories est elle-même subdivisble, la première, en *chevaux de selle légers* et *chevaux de selle lourds*, si l'on peut dire, selon qu'ils sont destinés à porter des cavaliers plus légers ou plus lourds, armés plus ou moins pesamment, ou encore destinés à fournir des courses plus ou moins rapides. La deuxième catégorie, en *chevaux de trait légers* et *chevaux de trait lourds*, selon qu'ils sont destinés à entraîner un certain poids à une allure plus ou moins rapide. De là quatre types principaux subdivisibles eux-mêmes, et variant nécessairement de conformation suivant le service auquel ils sont appellés.

Evidemment il y a beaucoup de chevaux bien conformés, bien appropriés à l'un des genres de services que nous avons cités, et qui en remplissent toutes les exigences. Ces chevaux sont alors réellement *beaux* et *bons* suivant leur genre. Mais il y en a énormément

chez lesquels toutes les qualités pour l'emploi sont loin d'être réunies, qui pèchent en un mot, par un ou plusieurs points de leur conformation; il y a énormément, surtout, de ces chevaux hybrides, produits de races dégénérées ou de croisements mal entendus, qu'on ne sait dans quelle catégorie classer. Bref le nombre des chevaux défectueux est infiniment plus grand que celui des chevaux beaux et bien faits, de là la difficulté de se reconnaître au milieu de ce chaos; de là la nécessité d'une science à règles fixes et positives qui nous serve de fil d'Ariane pour nous guider à travers ce labyrinthe.

Ce fil sera pour nous la *loi des proportions*, loi immuable, écrite dans la nature, et que les plus beaux raisonnements du monde ne peuvent changer.

Prenons donc dans la nature le cheval remplissant le mieux les conditions de service que nous exigeons de lui, et voyons la conformation dont la nature l'a doté; l'ensemble des rapports qu'auront entre elles ses diverses parties constituera ce qu'on appelle *ses proportions*, et celles-ci une fois établies, fixées, nous serviront d'*étaillon*, de *canon*, pour comparer tous les chevaux que nous destinons au même usage.

Puisque nous avons admis déjà quatre catégories principales, ce sont quatre types que nous aurons à choisir, mais nous pourrons, à l'exemple de M. de Saint-Ange, les borner à trois, car les deux catégories de chevaux de trait peuvent à la rigueur se résumer en une seule, les proportions restant les mêmes, les différences portant principalement sur le volume ou les dimensions d'ensemble. Cette division concordera aussi avec les différents emplois du cheval dans les armées modernes.

Cheval de cavalerie légère;

Cheval de cavalerie de réserve;

Cheval de trait.

Quant aux autres catégories qui sont réellement secondaires et qui peuvent se rattacher facilement à une des trois ci-dessus, nous en parlerons à chacune d'elles en signalant les points sur lesquels portent les différences.

Nos types établis, nos étalons trouvés, comment ferons-nous pour les conserver, pour en transmettre la connaissance une fois que nous l'aurons acquise? Le meilleur moyen serait de les reproduire en statues bien exactes; nous aurions ainsi, en chevaux, notre Hercule Farnèse, notre Apollon Pithien, notre Vénus de Médicis; mais comme les statues ne se créent ni ne se multiplient facilement, leur étude serait le privilège du petit nombre. Des dessins, des peintures fidèles, rendraient la diffusion de la science plus facile; mais ils ont l'inconvénient de ne pas donner les dimensions justes de toutes les parties, parce qu'il y en a toujours quelques-unes vues en raccourci ou en perspective.

On pourrait établir des tableaux où seraient consignées en chiffres les dimensions des différentes parties comparées à la plus invariable d'entre elles. Ce moyen, déjà pratiqué par des artistes, créateurs de représentations équestres, bien avant Bourgelat, et à l'instar de ce qui se pratique depuis longtemps pour la figure humaine, ce moyen, disons-nous, combiné avec celui des dessins, est celui que nous emploierons au risque de nous attirer l'animadversion, non pas des artistes, car les chiffres leur sont nécessaires, mais « de prétendus connaisseurs qui riront de pitié au mot de mesure. »

« Et cependant, que font-ils, quand ils vous disent : Ce cheval est trop long, trop court, trop enlevé ou trop près de terre; ils comparent instinctivement le cheval avec « ce qu'ils connaissent de meilleur; ils font comme nous, mais sans le principe fondamental qui nous guidera si facilement du côté de la vérité (1). »

Mais avant de nous livrer à l'étude de nos types, jetons un regard rétrospectif sur les travaux de nos devanciers, et cherchons surtout à nous renseigner sur la manière dont ils ont compris la beauté du cheval.

COUP D'OEIL SUR LES MONUMENTS DE L'HISTOIRE DU CHEVAL.

Dès l'instant que l'homme eut dompté le cheval, et qu'il se fut chargé d'en diriger la multiplication, la science du cheval a existé.

Le plus ancien témoignage de la domestication du cheval sur une grande échelle est donné par la Bible : Les Hébreux sont poursuivis au passage de la Mer Rouge par une nombreuse cavalerie et de nombreux chariots de guerre commandés par Pharaon (17^e siècle avant J.-C.). Avant cette époque, l'homme avait déjà asservi l'âne, le bœuf, le mouton, le chameau; mais il n'est nullement question du cheval.

L'histoire profane place à la fondation d'Athènes par Cécrops (16^e siècle av. J.-C.) la création du cheval par Neptune qui, disputant avec Minerve sur le droit de donner un nom à la cité naissante, convinrent qu'il appartiendrait à celui qui ferait le don le plus utile aux hommes : Neptune donna le cheval, Minerve l'olivier, et celle-ci l'emporta. Sous cette fiction se montre évidemment le passage du cheval; sous le joug de l'homme. Depuis ce moment le cheval est inséparable de tous les hauts faits des héros; les poètes

(1) *Essai sur l'extérieur du cheval*, par le général Morris, Paris, 1857.

l'exaltent de mille manières et épuisent pour lui toutes les figures de leur art: si on les en croyait sur parole, le cheval des temps héroïques serait un être doué d'une âme tout aussi parfaite, tout aussi sensible que celle de l'homme (1).

Quelques-uns auraient même le don de la parole et de la prophétie (2). Nous ne devons voir dans ces exagérations que la preuve de l'estime et de la faveur dont jouissait chez les anciens Grecs ce noble compagnon des travaux et des plaisirs de l'homme. Elle était telle, cette faveur, que les princesses ne croyaient pas déroger en les soignant de leurs propres mains (3), que les hommes les plus distingués, les rois, les empereurs, se faisaient un mérite, un titre de gloire, de la science de diriger des coursiers aux jeux olympiques (4), science du reste qui était sur le pied d'une parfaite égalité avec la poésie dans le programme des joutes antiques.

On éleva des statues aux chevaux vainqueurs (5), comme aux athlètes, comme aux poètes; leurs noms furent consignés dans l'histoire et transmis à la postérité (6); les grands artistes firent leurs images et allèrent jusqu'à prendre leurs originaux pour juges (7).

(1) Après eux s'avancait dans sa pompe guerrière

Du malheureux Pallas le char ensanglanté,
Puis le fidèle Ethoë, son coursier indompté,
Oubliant son orgueil, sa parure et ses armes,
Marchait les crins pendus et l'œil goutté de larmes.

Énéide, traduction de DELILLE.

(2) Xanthus, un des chevaux d'Achille, lui prédit sa mort au siège de Troie.

HOMÈRE, *Illyade*, chant XIX.

(3) Andromaque avait un si grand soin des chevaux de son cher Hector, qu'elle leur donnait à manger et à boire avant même de s'occuper de son mari.

HOMÈRE, *locus citato*.

(4) La première ode de Pindare célèbre Hiéron, roi de Syracuse, vainqueur à la course équestre.

Aux funérailles de Patrocle une course de char fut ordonnée par Achille, dans laquelle concoururent Diomède, Antilope fils de Nestor et Ménelas.

Illyade, chant XXIII.

Alcibiade, Cimon, Cynisca sœur d'Agésilas, et plus tard Néron brillèrent aux courses d'Olympie. Denys-le-Tyrann s'y fit remarquer par ses revers.

Vaincre à Olympie était plus grand, plus glorieux que de recevoir à Rome les honneurs du triomphe.

HORACE.

(5) Aura, fameuse cavale de Philolas, ayant vaincu seule après la chute de son cavalier, les Eleéens, lui élevèrent un monument (PAUSANIAS).

(6) Xanthus et Ellius, chevaux d'Achille, Bucéphale, Incitatus qui fut conseil, etc.

(7) Appelles avait peint un cheval, en concurrence avec d'autres artistes qui lui disputaient le prix; les juges hésitèrent sur le choix du vainqueur, lorsque Appelles s'visa de faire amener des chevaux et de les prendre pour juges de son ouvrage; ces animaux n'aperçurent pas plus tôt l'excellent tableau du peintre grec, qu'ils se mirent à hennir.

PLINE.

Phydias, Apollodore ou Zeuxis aient produit des monstruosités comme le cheval de Marc-Aurèle, et cependant tous les chevaux antiques que l'on connaît sont sur le même patron, et par conséquent du même genre et de la même époque. Qu'on compare entre eux les chevaux de la place Monte Cavallo portant en inscription, moderne, il est vrai, les noms de Phydias et de Praxitèle, et dont les groupes dits de Marly par l'atelier des Coustou seraient des copies, mais bien supérieures à leurs modèles; les chevaux dits de Corinthe ou de Saint-Marc, qui, reproduits par Bozio, ornent la grille du Carronnel, et dont on voit les plâtres au Louvre; le cheval de la statue équestre de Marc-Aurèle dont le plâtre de la tête seulement, se voit aussi au Louvre, et dont nous donnons un dessin ainsi que de l'ensemble; les centaures du palais Borghèse et de la villa Ferrietti, que l'on peut juger par le magnifique échantillon en marbre antique que possède le Louvre, et dont nous donnons aussi le trait. Est-il possible de nier leur parenté? Ils ont tous été copiés l'un sur l'autre; on peut même remarquer que l'attitude est la même chez tous (excepté chez ceux de Monte-Cavallo) attitude aussi peu naturelle que possible, puisque leur bipède antérieur est au trot, tandis que le postérieur est au pas.

Nous le répétons, si celui d'entre tous qui a servi de modèle (et on prétend, en effet, que les chevaux de Corinthe sont de Zénodore ou de Lysippe) est du temps où l'art grec était dans toute sa splendeur, il faut avouer que les anciens n'avaient pas pour l'imitation des chevaux et des animaux en général, le même talent que pour la figure humaine. L'art de représenter les chevaux exige de grandes études; mais l'homme étant l'objet constant de l'étude des anciens artistes peut-être négligeaient-ils un peu trop le reste de la nature. On pourrait croire, que, regardant l'homme comme le vrai modèle de la beauté, ils auraient craint de se distraire par une étude approfondie de tout autre modèle.

Et cependant quel concert d'éloges n'a-t-on pas eu pour ces productions artistiques! Depuis la renaissance de l'art, on les a copiés aveuglément, on s'est persuadé que les anciens avaient eu tous les genres de succès; parce qu'ils avaient réussi dans la représentation de la figure humaine, on est convenu d'admirer tous les chevaux antiques.

C'est surtout le cheval de Marc-Aurèle qui a excité cette admiration universelle, quoiqu'on ne puisse pas invoquer pour lui une naissance illustre, puisque le siècle de la splendeur des arts en Grèce était le V^e avant J. C. et que Marc-Aurèle régnait au II^e siècle après J. C., époque où depuis longtemps les arts étaient en décadence. N'importe, tous les artistes de la renaissance l'ont copié, et partout, dans les tableaux de Raphael, dans les fresques de Jules Romain, dans les toiles de Rubens, du Poussin, de Bourguignon, de Lebrun, de Parroccl, etc., toujours ce malheureux cheval avec ses jarrets tuberculeux, ses boulets désarticulés et son encolure impossible; l'aveuglement était tel qu'un artiste, Piètre de Cortone, s'est écrié devant lui: « Marche donc, ne sais-tu pas que tu es vivant! »

On n'a commencé à s'apercevoir de ses缺陷s qu'à la fin du siècle dernier, et c'est à des artistes français, privés des secours des antiques de Rome, et forcés d'étudier la nature que l'on doit les premières statues équestres dignes d'attention.

Aussi est-ce en raison de la faveur dont a joui cette statue et ses congénères que nous allons nous y arrêter quelque temps et montrer la fausseté de ses proportions et de sa conformation. Les jeunes artistes comprendront par là qu'elles ne doivent pas faire l'objet de leurs études.

Notre planche n° 1 représente la tête du cheval de Marc-Aurèle, vue sur ses deux faces et copiée sur le plâtre du Louvre. Voici le jugement qu'en porte Falconet, qui l'avait fait mouler pour l'étude de sa statue équestre de Pierre-le-Grand.

« Elle n'est point travaillée dans les règles de l'optique; la touche et la saillie des yeux sont au-dessous du naturel pour leur froideur; les narines sont un cercle sans mouvement et sans respiration; les plis formés par l'ouverture de la bouche sont arrangés comme on voit les brins d'osier dans le tissu d'une corbeille, ceux du cou en arrière de la ganache, sont ronds, froids, sans inégalité, sans ressorts, sans ce frémissement, cette crispation de la peau que ses plis occasionnent toujours. Il semble voir une douzaine de baguettes arrangeées systématiquement, les unes après les autres. »

Falconet avait placé cette tête à hauteur naturelle dans son atelier, à Saint-Pétersbourg; d'après M. Levêque, elle ne pouvait causer la moindre illusion même aux plus ignorants: « je me souviens, dit-il, que lorsque j'entrai pour la première fois dans cet atelier, je ne sus au premier coup d'œil si j'apercevais une tête de rhinocéros ou de vache; mais l'idée d'une tête de cheval est la dernière qui s'offrit à ma pensée. »

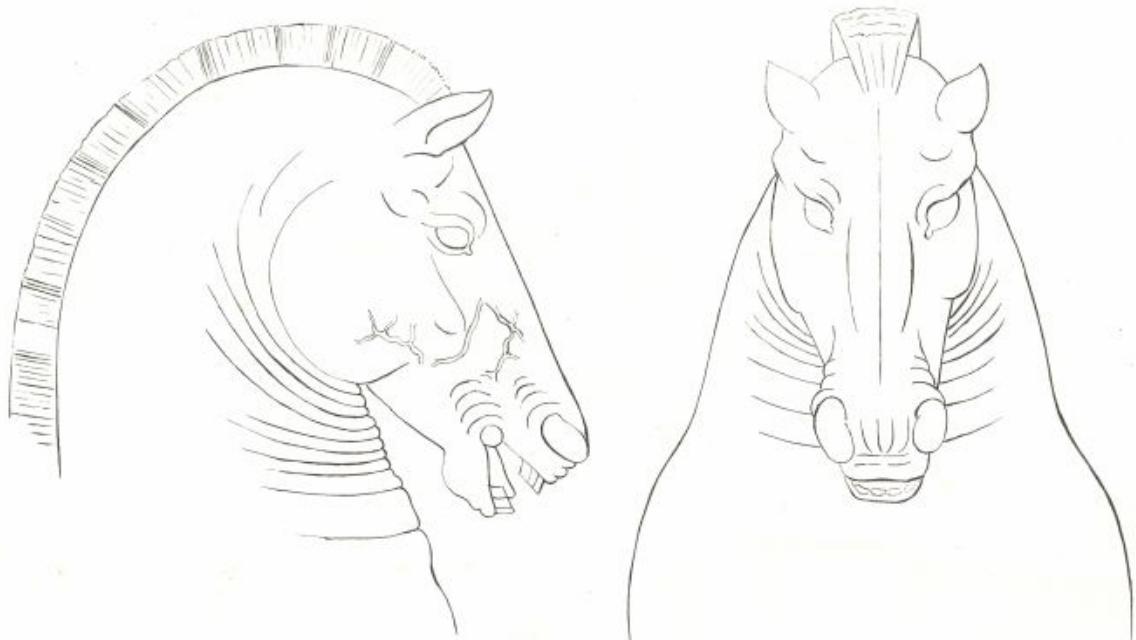
M. Diderot éprouva à peu près la même impression.

Après l'opinion de ces maîtres, la nôtre devient inutile.

Notre planche n° 2 représente l'ensemble de la même statue d'après un tableau de Robert Hubert (musée du Louvre, n° 488). Il suffit de la plus légère comparaison avec nos planches d'anatomie pour comprendre qu'il est impossible qu'un cheval ait eu jamais cette conformation: l'encolure est aussi large que la tête est longue, et cependant dans le cheval naturel, le bord antérieur peut se loger dans l'intervalle des ganaches; le poitrail est d'un largeur démesurée, le corps d'une longueur exagérée, le ventre est un ventre de vache, et quels membres? La corde du jarret et les tendons, qui, dans la nature sont des cordes tendues, et par conséquent rectilignes, décrivent ici des courbes très fortes; les jarrets sont couverts de capelets, de vesigons, de jardes, comme jamais cheval vieux et usé n'en a porté; les articulations des boulets sont réellement luxées ou mieux fracturées. Et les muscles? Ici dans l'extension ils sont plus volumineux que dans la contraction: la jambe étendue est plus épaisse que celle qui est ramenée sous le ventre; ce qui est diamétralement opposé à la nature.

L'attitude de ce cheval, comme nous l'avons déjà dit, est aussi absurde que sa conformation: il piaffe devant la marche du derrière, et, quoiqu'en mouvement, sa tête est renversée comme dans l'arrêt.

Comme complément de cette description, nous renvoyons au tableau comparatif des proportions de ce cheval avec le cheval naturel, selon Falconet, et le même selon Bourgelat.

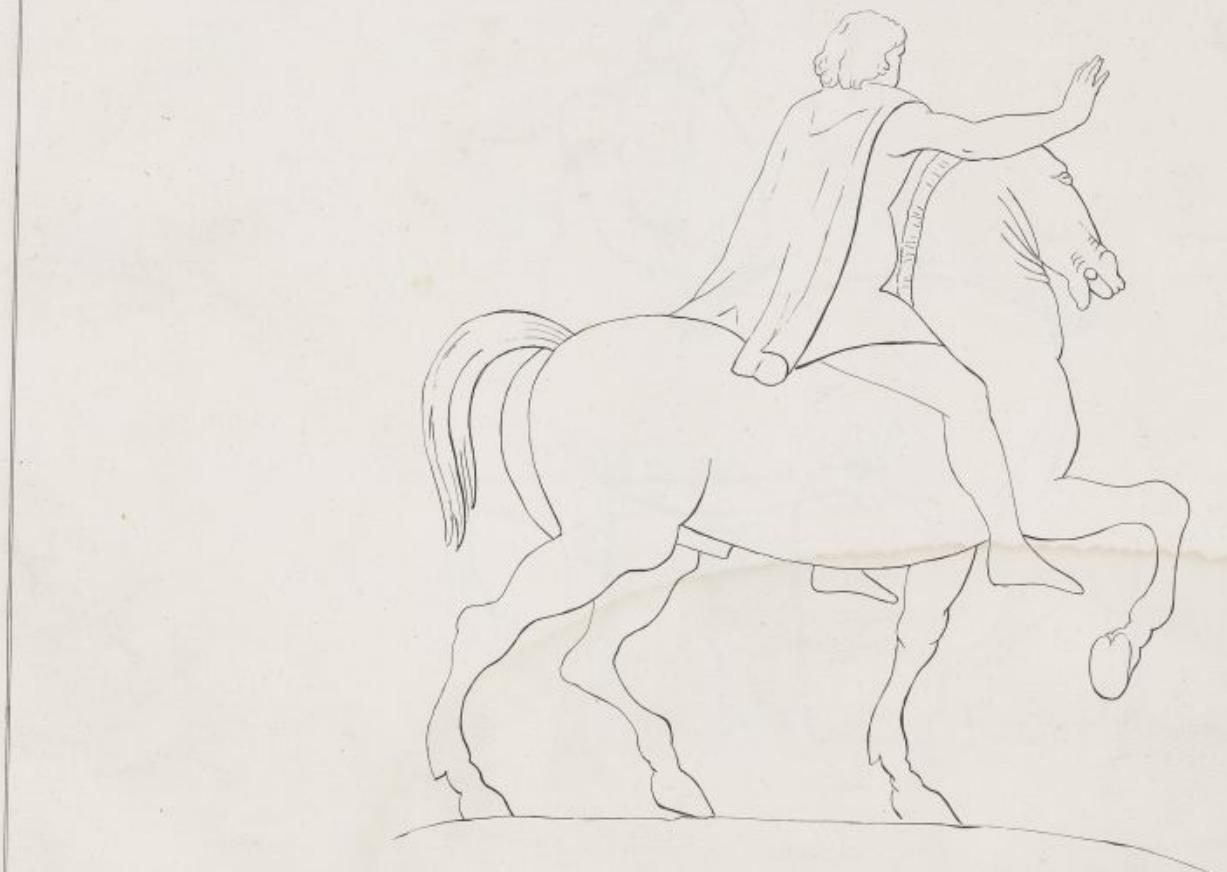


Magasin des Beaux-Arts

Paris, J. Corréard, rue St. André des Arts

Paris, J. G. Gauthier, rue d'Arcole, 3





Reproduction. D'après une tige

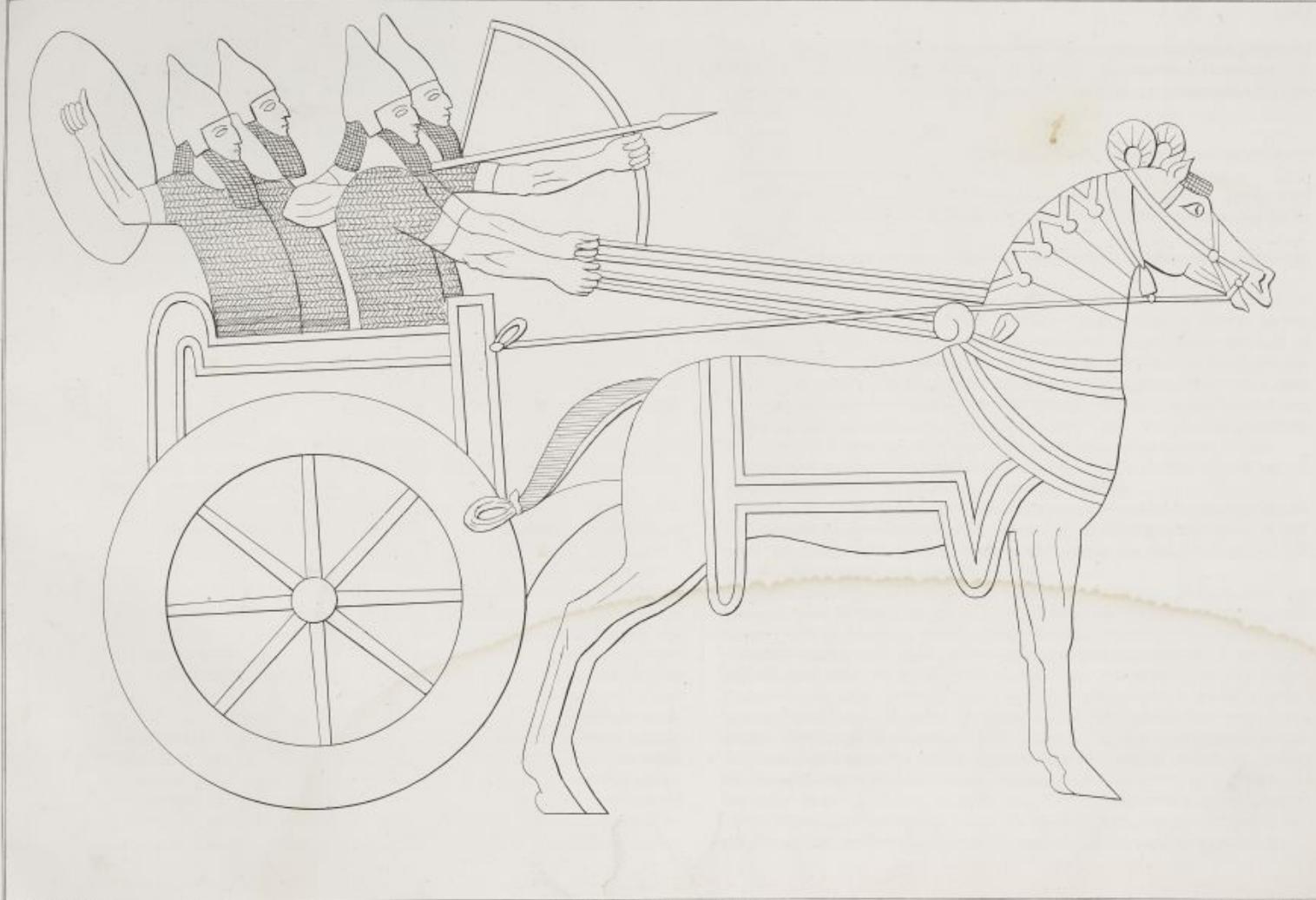
Paris. J. Corréard Edit. Planches André des Arts.

Paris Imp. Lavoisie mise d'artiste. 5









Régnier des Jeux de la Ville

Paris J. Corréard Edt. Place St. André des Arts

Paris Imp. Lemerre & Fils



Notre troisième planche est le dessin d'une antique du Louvre représentant un centaure; si elle indique plus de science anatomique, si elle nous paraît moins défectiveuse que la précédente dans les proportions d'ensemble, elle ne l'est pas moins dans les détails mêmes défauts dans les jarrets, dans les boulets, même défaut dans l'allure; un détail: qui nous a frappé dans tous les chevaux antiques, et sensible surtout dans celui-ci, c'est que la queue paraît n'être qu'une touffe de crins adhérente seulement à la peau sans tronçon spécial. Ce détail, tout insignifiant qu'il paraisse, prouve que les auteurs de ces statues n'étudiaient pas leurs modèles de bien près; ce que ne manquaient pourtant pas de faire des artistes bien inférieurs sous le rapport de l'art, comme le prouve notre planche 4.

Mais, nous dira-t-on, qu'est-ce qui nous prouve que le cheval représenté par les artistes anciens, quoique très différents de conformation du cheval actuel, n'est pas l'image exacte du cheval de leur temps, puisque cet animal est susceptible de tels changements par l'effet de la domesticité?

Oui, nous savons que le cheval peut éprouver bien des modifications entre les mains des hommes; qu'il subit même l'influence de la mode: hier on voulait des chanfreins busqués, aujourd'hui on les trouve laids. Dans un temps on a coupé la queue, dans un autre les oreilles. La noblesse du temps de Bourgelat ne prisait que le cheval de manège; les gentlemen-riders d'aujourd'hui n'estiment que les chevaux de course extra-rapides, sans s'inquiéter du fond.

Oui, nous savons tous cela; mais outre les raisons anatomiques que nous avons données pour démontrer l'impossibilité d'une construction telle que la présente le cheval de Marc-Aurèle, nous avons d'autres raisons.

Plus de trois siècles avant que la civilisation grecque fût à son apogée, une autre civilisation, une des premières qui ait paru sur la terre, jetait ses dernières lueurs sur les hords du Tigre et de l'Euphrate; c'était celle du premier empire d'Assyrie dont les monuments enfouis depuis vingt-cinq siècles viennent d'être mis au jour par des fouilles récentes. Or, ces monuments, d'une valeur historique inappreciable, prouvent que si les arts n'étaient pas parvenus chez les Assyriens au point qu'ils atteignirent plus tard chez les Grecs, ils avaient, du moins, ce cachet d'exactitude dans les détails que l'on remarque toujours dans l'enfance de l'art. Le dessin que nous donnons (planche 4) a été copié sur un revêtement de porphyre qui ornait le palais de Sardanapale à Ninive: c'est un bas-relief ou plutôt une gravure légèrement en relief représentant un cheval attelé à un char de combat portant des guerriers. Il en existe beaucoup d'autres au Louvre, représentant des attelages à deux chevaux ou des cavaliers isolés; tous les chevaux sont harnachés de la même manière, avec cette seule différence que les cavaliers ont en guise de selle une simple peau de bête à poil tacheté. Tous les chevaux sont du même type; il suffit d'en voir un pour les voir tous. Qu'on compare maintenant ce cheval à peine tracé avec le cheval arabe moderne que nous avons dessiné, d'après nature: mêmes proportions même ensemble, même tête fine, et intelligente, jusqu'à la délicatesse de la peau qui est rendue

par la délimitation des muscles. Les canons sont peut-être longs; la position campée des membres postérieurs n'est peut-être pas très naturelle; mais comme il l'emporte sous le rapport des proportions, de l'élegance du naturel, sur la fameuse antique qui a fait l'admiration des artistes!

Ces bas-reliefs nous prouvent:

1^{re} Que le cheval arabe moderne est le même que celui qui existait il y a deux mille sept cents ans dans les mêmes régions.

2^e Que par suite, l'Asie-Mineure est probablement son pays original; que le climat du pays et les soins qu'il y reçoit sont ceux qui lui conviennent le mieux, puisqu'il n'y a pas dégénéré.

3^e Que c'est la seule race digne de tenir le haut de l'échelle nobiliaire parmi les races de chevaux et qui mérite le titre de pur-sang.

Les Grecs, amateurs de chevaux comme l'étaient les Alcibiade, les Cimon, les Alexandre, en rapport continual avec le pays producteur de bons et beaux chevaux par excellence, et qui d'ailleurs faisait partie de la Grèce à leur époque, comme plus tard de l'Empire Romain, devaient posséder sincèrement la même race, du moins une race à peu près identique. Nous en dirons de même des Romains, leurs vainqueurs et successeurs, dans les cirques desquels pululaient les tigres, les lions, les éléphants, venus nécessairement de leurs possessions Asiatiques ou Africaines, et qui à plus forte raison devaient avoir des chevaux de mêmes pays, bien plus faciles à importer que les animaux féroces.

Donc, si les artistes Grecs ou Romains ont mal représenté les chevaux, ce n'est pas par suite de l'absence de beaux modèles, mais bien par impétitie.

C'est encore une preuve pour nous que les antiquités que l'on possède actuellement sont d'un temps de grande décadence, où le goût du cheval et des exercices équestres était perdu, impuissants qu'ils étaient à réveiller la fibre amollie des Romains, à qui il fallait les scènes de carnage du cirque pour la réveiller.

Quand le goût d'une chose est général, les artistes y participent, et leurs œuvres le prouvent. Aussi, sommes-nous persuadés que les chevaux et l'équitation étaient en grand honneur chez les Assyriens, comme ils l'ont, du reste, toujours été dans tout l'Orient.

Pendant tout le moyen-âge et la plus grande partie des temps modernes, l'obscurité la plus complète règne sur l'histoire du cheval. Nous regardons comme un malheur l'interdiction des arts par le Prophète à ses lecteurs; car au temps de la splendeur arabe, ce peuple, dont l'amour du cheval est un article de foi, aurait produit des œuvres remarquables. Quant aux artistes chrétiens, nous l'avons déjà dit plus haut, les peintres et les sculpteurs de la renaissance, grands admirateurs de l'antique, ont produit des figures humaines admirables, mais des chevaux ignobles, absolument comme leurs modèles. Il faut arriver jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour voir l'étude du cheval se faire rationnellement. C'est aussi à la même époque que les hippiatres font place aux vétérinaires, et que paraissent les immortels ouvrages de Bourgelat. Ayanf lui, quelques auteurs très re-

nommés comme écuyers, tels que Soleyel, Laguerrinière, Garsault, avaient écrit sur le cheval; mais outre que ses proportions et son anatomie n'étaient traitées que très incidentement et très imparfaitement, elles étaient surtout bien mal expliquées par des planches de Parrocet ou de Coypel, où l'on reconnaît l'immuable cheval de Marc-Aurèle.

M. Falconet est le premier artiste français qui ait écrit sur les proportions du cheval; nous donnons dans un tableau ci-après les chiffres qu'il a trouvés comparés à ceux de Bourgelat.

M. Saly, auteur de la statue de Frédéric V, à Copenhague, a fait aussi des recherches sur les proportions du cheval, et il a donné son approbation à celles de Bourgelat, en disant que s'il les avait connues plus tôt, elles lui auraient épargné bien des études qu'elles confirment en tous points.

D'autres artistes ont aussi étudié le cheval d'après nature, et on peut voir par leurs œuvres, comment ils en ont compris la beauté.

Coisevox, ses neveux les deux Coustou, Girardon et Bouchardon sont du nombre; malheureusement les statues équestres de ces artistes ont été détruites à la révolution, dans un moment de pénurie de bronze à canon. Ces œuvres ont été fort vantées: on lit dans le Dictionnaire des Beaux-arts de Vatelet, à propos de la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon :

« Le cheval est un chef-d'œuvre, le plus beau, le plus pur que l'on ait peut-être produit en ce genre, et à qui il ne manque que d'être antique pour recevoir tous les éloges qu'il mérite. »

En raison même de ces éloges, nous ne résisions pas au désir que nous avons de mettre sous les yeux de nos lecteurs un dessin de cette statue d'après Vatelet, lui-même (planche 5). Ils verront que s'il dit vrai, le goût des artistes du xvii^e siècle n'était pas très fin, car ce cheval est bien pataud, bien lourdeau pour un cheval de roi, il a bien plus l'air, si nous osions dire, d'un cheval de *marchand de cerises*. Malgré la vulgarité de l'expression, les écuyers nous comprendront.

L'ancien cheval de bronze du Pont-Neuf et celui de la statue de Louis XIII, de la place Royale, détruits en même temps que la précédente, étaient encore plus mauvais, quoique leurs auteurs fussent, pour le premier, Jean de Bologne, et le second Daniel de Volterre.

Ce que nous avons de mieux comme représentation hippique du siècle dernier, sont les chevaux de Marly, par l'âme des Coustou, et les chevaux ailés des Tuilleries, par son oncle Coisevox. Du reste, la manière d'étudier les chevaux de Coisevox consignée dans les lignes suivantes, qu'on lit dans l'ouvrage de Vatelet, cité plus haut, peut servir de leçon à tous les artistes :

« Il ne crut pas, comme le Bernin l'avait pensé apparemment, que pour représenter des chevaux, il suffit d'avoir jeté sur ces animaux quelques regards ou d'en avoir

fait tout au plus quelque étude légère. Il sentit que le succès en ce genre ne pouvait être que le fruit d'une profonde étude; il se fit amener 16 ou 17 des plus beaux chevaux des écuries du roi, choisissant entre ces animaux, choisis eux-mêmes, les plus belles formes qui distinguaient chacun d'eux, les observant dans l'état de repos et dans tous les mouvements, fixant dans sa mémoire, traçant sur le papier, ou imprimant dans la terre ou dans la cire les mouvements les plus fugitifs, s'instruisant ainsi par lui-même et par les leçons des plus habiles écuyers, perfectionnant, enfin, toutes ses études, en les appuyant sur la base de l'anatomie et faisant lui-même des dissections de chevaux. »

L'ouvrage le plus important de la fin du dernier siècle, et nous pouvons dire des temps modernes, sur les proportions du cheval, est le traité de Bourgelat (1); car tout ce qui a paru depuis n'en est que la paraphrase, souvent la reproduction pure et simple, ou bien la critique.

A l'époque de Bourgelat, comme nous l'avons déjà dit, et même pendant les trois derniers siècles qui ont précédé la révolution de 1789, la passion dominante de la jeunesse française était les exercices du manège; aussi le cheval à la mode pendant ce laps de temps, fut-il celui qui était le plus propre à ces exercices: le cheval andalou; c'est ce type là que Bourgelat a choisi à l'exclusion de tous autres, qu'il a mesuré très-exactement et dessiné, et que nous reproduisons d'après lui; il lui a même donné, comme on peut voir, la position de la tête et des membres qu'il n'acquiert qu'après avoir été rompu complètement à tous les airs de manège.

Si messieurs les auteurs ou plutôt l'auteur qui a le plus critiqué les proportions de Bourgelat, M. Richard (du Cantal), au lieu de poser en principe, comme il l'a fait, que les proportions du cheval sont immuables et que tout ce qui s'écarte, dans la conformation, des conditions mécaniques d'une grande rapidité, n'a jamais existé; s'il avait, au contraire, reconnu que la conformation du cheval a suivi les fluctuations des goûts et de la mode, il se serait épargné bien des phrases inutiles, bien des récriminations injustes. Est-ce sa faute, à Bourgelat, si à la suite de l'invasion de 1815, l'anglomanie est venue répandre en France les goûts absurdes des courses plates trop horncées, des chevaux ficelles, et de cette roulette appelée *Turf*, tapis vert d'un nouveau genre où les plus basses passions se donnent rendez-vous? Est-ce sa faute, si l'invention des chemins de fer a rendu ridicules les lourds et lents véhicules de nos pères qui auraient le vertige s'ils se réveillaient un beau jour dans une de nos légères américaines dont la vitesse le dispute aux rails-ways. Même dans l'armée, le besoin d'une plus grande rapidité s'est fait sentir, car il est bien loin de nous, ce temps où les charges de cavalerie se faisaient au trot (2).

(1) *Traité de la conformation du cheval*, par Bourgelat. Paris, 7, F. d.

(2) *Oeuvres de Louis Napoléon*.

Édition Anayot.





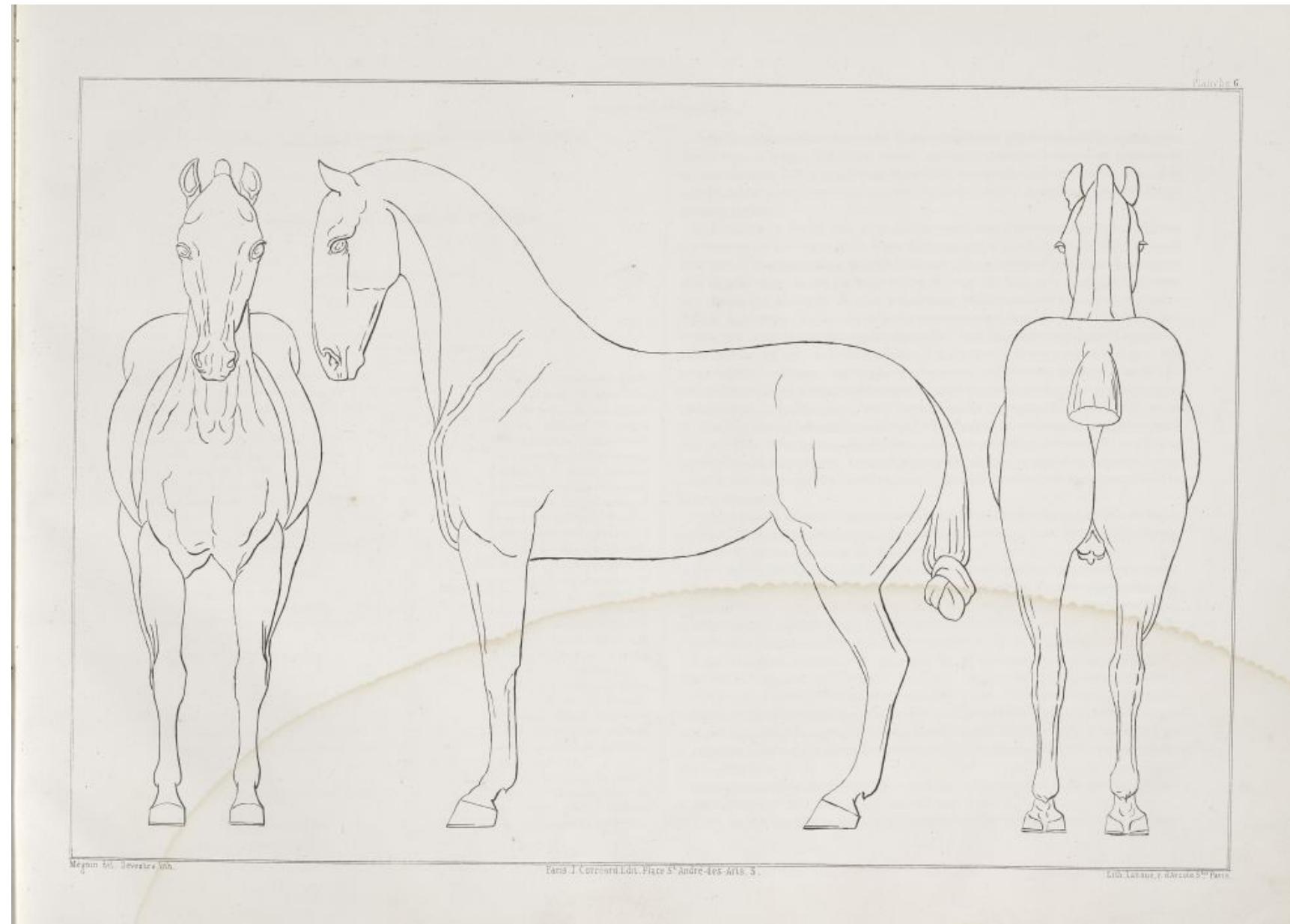




TABLEAU COMPARATIF DES PROPORTIONS DU CHEVAL

D'APRÈS

BOURGELAT, FALCONNET ET L'ANTIQUE.

	Bourgelat	Falconnet	L'Antique
Hauteur du cheval du sommet de la nuque au sol	5		
<i>Id.</i> du sommet du garrot au sol	2 50		
Longueur du cheval de l'angle de l'épaule à l'angle de la fesse	2 50 2 50 3 12		
Hauteur du cheval du sommet de la croupe au sol	2 58		
<i>Id.</i> du bas du poitrail au sommet de la tête	1 66 1 85 2 30		
Distance du garrot au grasset	1 66		
<i>Id.</i> du sommet de la croupe au coude	1 66		
<i>Id.</i> du sommet du garrot à la partie inférieure de la poitrine	1 22		
<i>Id.</i> de la nuque au sommet du garrot	1		
La plus grande largeur du ventre en ligne droite	1 1 1 45		
La plus grande hauteur du ventre <i>Id.</i>	1 1 1 25		
Distance de l'auge à l'angle de l'épaule	82		
<i>Id.</i> du coude au devant du genou	82 85 1 08		
<i>Id.</i> du genou au sol [le genou compris]	82 75 1 04		
<i>Id.</i> de l'angle de la fesse à celui de la hanche	82		
<i>Id.</i> d'une hanche à l'autre	82 85 1 25		
<i>Id.</i> du sommet de la croupe au grasset	82		
<i>Id.</i> du grasset au jarret	82		
<i>Id.</i> du jarret au coude	82		
<i>Id.</i> du sommet du garrot à l'angle	66		
<i>Id.</i> du garrot au point le plus bas du dos	66		
<i>Id.</i> de ce dernier point au sommet de la croupe	66		
<i>Id.</i> de ce point horizontalement au niveau de l'angle de la fesse	66		
<i>Id.</i> d'un angle de l'épaule à l'autre	39 69 1 16		
Epaisseur de l'encolure au niveau des lèvres [la tête ramenée]	66 75 1		
<i>Id.</i> de l'encolure à la hauteur de l'auge	33 52 52		
			sur le cheval de Marc-Aurèle.

PROP. DANS LE CHEVAL.

Nous le répétons, Bourgelat a été d'une scrupuleuse exactitude dans la mensuration de son type, et chaque fois qu'un artiste, voulant représenter à cheval un seigneur de la cour de Louis XVI, Louis XV ou Louis XIV, s'en écartera, il sera dans le faux, il en sera de même pour l'écuyer qui voudra choisir un cheval de manège, *mais exclusivement de manège*.

Si Bourgelat a eu un tort, c'est d'avoir voulu trop généraliser son type, de n'avoir pas reconnu qu'il y a autant de types différents que d'emplois. Aussi qu'est-il arrivé ? c'est que, le manège étant à peu près délaissé, les amateurs d'équitation devenant de plus en plus rares, la grande majorité des chevaux de luxe, est employée à la traction des équipages. De là, le goût actuel pour les chevaux très-rapides et à conformation appropriée; de là, les idées modernes sur la beauté du cheval; de là, le décret dans lequel est tombé le type de Bourgelat, dont on est allé jusqu'à nier l'existence. Mais, nous le répétons, ce cheval a existé, et il existe encore, il a sa raison d'être que nous avons donnée, seulement, son emploi étant très rare, il est devenu lui-même une exception au lieu d'une règle qu'il était autrefois; aussi donnons-nous ses proportions, non seulement parce qu'elles sont utiles à connaître sous le rapport historique, mais parce qu'elles sont nécessaires aux artistes et aux écuyers pour les raisons que nous avons données plus haut. Elles sont consignées dans le tableau précédent qui nous fait voir de plus que les idées de Bourgelat ne lui étaient pas particulières, puisqu'elles coïncident avec celles de Falconnet, qu'elles sont l'expression du goût dominant de son temps. (Voir le tableau ci-contre).

Presque tous les auteurs contemporains admettent le principe des proportions de Bourgelat avec les restrictions que nous avons faites nous-mêmes. Ainsi M. le général Morris dans son *Essai sur l'extérieur du cheval*, dit, page 8 :

« Cet auteur (Bourgelat) établit dans sa théorie des proportions des règles excellentes et qu'on ne peut trop appliquer. Ceci est tellement vrai que l'expérience acquise depuis puis ces écrits a prouvé que ses proportions sont en grande partie communes à tous bons chevaux, quelles qu'en soient la race et la destination. »

On lit dans l'introduction au *Cours d'Hippologie*, de M. de Saint-Ange, page IV :

« En admettant, toutefois, les principes des proportions de notre maître à tous, le célèbre Bourgelat, on n'a pas dû conserver son type unique, son cheval géométral avec lequel il voulait que l'on jugeât tous les chevaux. Car il est évident qu'ils offrent entre eux des différences de conformation et de faculté qui répondent aux divers emplois auxquels on les applique; que le cheval de trait lourd ne doit pas ressembler au cheval de course et que partant le modèle unique de Bourgelat ne saurait se rapporter à tous les deux. »

Monsieur le général Jacquemin, dans son *Cours d'hippiatrique à l'usage des officiers et sous-officiers de cavalerie*, 4^e édition, dit, page 156.

« On ne doit pas être exclusif dans l'application des règles beaucoup trop absolues

2

« posées par Bourgelat : un cheval de trait, un cheval de cavalerie, un cheval de course
ne peuvent être taillés sur le même patron. »

Dans son *Traité de l'extérieur du cheval*, M. Lecoq reproduit textuellement les proportions de Bourgelat ; mais il ajoute :

« On a depuis, avec raison, contesté l'exactitude et l'utilité des *proportions secondaires*, établies par le fondateur des écoles vétérinaires. En effet, Bourgelat a pris ses proportions sur le cheval de manège de son époque, type de convention tout-à-fait abandonné de nos jours, surtout depuis qu'on s'est attaché à déduire les principes de la beauté du cheval des véritables lois de la mécanique animale, et non des appréciations imparfaites du goût, et de l'imagination. »

M. Richard seul rejette complètement la théorie de Bourgelat ; mais il la combat d'une manière beaucoup trop passionnée pour être juste. Du reste, que fait-il après avoir démolé ou cru démolir cette théorie ? il pose des principes tels que ceux-ci :

« Comment comprendre des bornes au développement de certaines régions, surtout quand les excès même seraient toujours et sans exception une beauté recherchée ? Comment comprendre qu'on puisse limiter la largeur du front, la hauteur du crâne, le développement du garot, la hauteur de la poitrine, celle des épaules comme leur obliquité ? Trouverait-on jamais un boulet ou un avant-bras trop large ; ce dernier trop long ; un genou trop développé, un tendon trop détaché ? Peut-on fixer des limites à la largeur du jarret, à celle de la jambe, à la longueur de la croupe, à celle des côtes ? »

Ainsi M. Richard veut renchérir sur la nature qui pourtant met des bornes à tout. Il serait bien étonné à la vue du dessin d'un cheval comme il l'entend ou comme pourraient le comprendre ceux qui se horneraient à la lecture des données de M. Richard, et malgré la vive démangeaison que nous avons aux doigts de réaliser ce dessin, nous nous contenons parce que nous ne voulons pas marcher sur les brisées du *Charivari*. Du reste, nous sommes persuadés que si M. Richard avait été écuyer, qu'il eût fait un peu plus de *mécanique animale pratique*, ses idées n'auraient pas été aussi exclusives. De même que s'il avait été un peu artiste, il n'aurait pas dit que la beauté de l'homme et de la femme sont de pure convention, que l'artiste ne s'occupe pas des conditions de puissance musculaire propres à la force ou à la vitesse, quand il peint ou sculpte l'homme ; il aurait su que cette beauté est si peu de convention que les types qui servent encore de canon aux artistes ont plus de deux mille ans d'existence, que la conformation des uns est basée sur la force exclusive (l'Hercule Farnèse) ; d'autres sur la force et l'agilité (le Gladiateur) ; d'autres sur la force et l'élégance (l'Apollon Pithien), etc. ; que pour l'homme, en un mot, aussi bien que pour le cheval la beauté est complètement dépendante d'une bonne conformation.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur les monuments de l'histoire du cheval, il nous reste à parler des œuvres équestres des artistes modernes. Nous le ferons en quelques mots.

Ces œuvres sont évidemment supérieures à toutes celles qui les ont précédées. On voit que le cheval est mieux étudié qu'on ne l'avait jamais fait ; mais les bons peintres et les bons sculpteurs en chevaux sont rares et faciles à compter. Sous le premier empire Carle Vernet et Géricault sont à peu près les seuls peintres, car le grand David lui-même était assez faible en ce genre : on peut le voir dans son *Combat des Romains et des Sabins* où figurent des chevaux à crinière frisée qui ne sont rien moins que naturels. Brunot a excellé dans la sculpture des chevaux, et aucun artiste ne l'a encore dépassé, si même il a été égalé, car il y a des œuvres tout à fait récentes (des quatre chevaux du pont d'Iéna), qui sont bien loin d'approcher du modèle qu'il a laissé. Le cheval de la statue de Louis XIII à la place Royale, par Dupaty et Cortot, est évidemment de l'école de Brunot, et c'est la meilleure représentation hippique monumentale que nous connaissons en France, malgré le peu de finesse des jambes ; seulement elle prouve ce que nous avons dit sur la nécessité pour les artistes de connaître l'histoire du cheval : dans cette statue, la tête et l'encolure sont du cheval anglais, race qui n'existe pas du temps de Louis XIII ; pour éviter l'anachronisme, il aurait fallu modeler le cheval sur les formes et les proportions du type de Bourgelat.

Du reste Brunot, Géricault, la plupart des artistes modernes qui se sont fait une spécialité de la représentation du cheval, et surtout les peintres de bataille, ne connaissent généralement qu'un type qu'ils ont assez bien étudié, ou qu'ils doivent à leur imagination ; ils le mettent à tous les emplois ou en changent seulement la robe et l'attitude. Ainsi tel peintre affectionne les chanfreins en S ou à nez de rhinocéros, tel autre les extrémités microscopiques, les sabots carrés et les yeux en accent circonflexe (*) etc. de sorte que les productions de chacun de ces messieurs ont une physionomie particulière, caractéristique, qui est une véritable signature pour l'amateur qui les a étudiées.

Aussi qu'arrive-t-il lorsqu'ils sont chargés de l'illustration d'un ouvrage, sur les races françaises, par exemple ? c'est que, n'étant le nom qui est au bas de chacune, il serait impossible de distinguer les races que les dessins représentent.

Cela prouve encore ce que nous avons déjà avancé, à savoir, la nécessité pour les artistes d'être hippologues.

Une preuve encore que le milieu dans lequel ils se trouvent, influe beaucoup sur le talent des artistes, c'est que, en Prusse, en Angleterre surtout, où la passion du cheval est générale, il existe d'excellents peintres et sculpteurs de chevaux ; il suffit de citer les noms de Landseer, Bidleing, Enneberg, Wolf, qui ont peu de rivaux en France, s'ils en ont. Ce fait étonnera peut-être ceux qui auront pu voir l'échantillon de peinture hippique berlinoise, que l'Exposition des beaux-arts de 1859, nous offre sous le n° 2,728. Quelle ignoble cavalerie aurait la Hongrie, si ses chevaux ressemblaient à ceux du tableau ci-dessus ! Mais cette toile ne prouve qu'une chose, c'est que les juges qui l'ont reçue, sont, eux mêmes, de faibles connaisseurs en chevaux.

DES PROPORTIONS TYPIQUES.

DES PROPORTIONS TYPIQUES

Nous sommes arrivés à l'étude de nos types, lesquels, nous le répétons, ne sont pas du tout conventionnels.

Tous les chevaux, on le sait, ont plus ou moins d'aptitude pour courir; mais quelles différences il y a sous ce rapport, entre le gros boulonnais de brasseur et le *bueur d'air* du Bédouin, et que de degrés intermédiaires il existe entre ces deux extrêmes! C'est cependant cette différence d'aptitudes qui constitue la principale démarcation entre les espèces. Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons, dans ce travail, les embrasser toutes; aux deux types qui forment chaque extrémité de l'échelle, nous en ajoutons un troisième intermédiaire placé à peu près à égale distance des deux autres, et correspondant assez bien à ce qu'on appelle dans l'armée le cheval de cavalerie de ligne. Nos trois types seront donc :

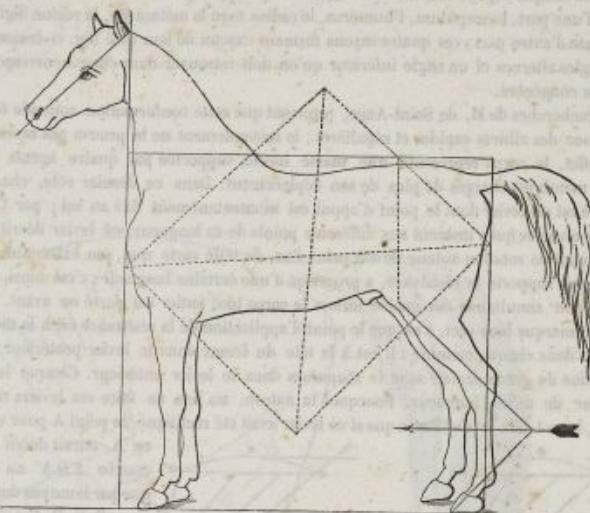
1^{er} *Le cheval arabe*, cheval de course extra-rapide et de fond, par excellence; idéal du cheval de cavalerie légère;

2^e *Le cheval normand ordinaire*, type du cheval de voyage ou de troupe, cavalerie de ligne :

3^e *Le cheval cauchois*, type du cheval de gros trait, dans l'armée, train des équinages.

La connaissance de ces trois types, qui suffit presque à l'officier de cavalerie et à l'artiste, leur facilite énormément celle de tous les autres. Ils ont des proportions parfaitement distinctes, et cependant malgré les différences quelquefois très grandes, que l'on peut remarquer dans les côtes de certaines régions, l'ensemble dans chacun d'eux n'en est pas moins soumis à une même loi, celle de la *similitude des angles*; l'admirable découverte de M. le général Morris, est la plus heureuse application que l'on ait faite des lois de la mécanique à la machine animale.

L'observation avait fait découvrir à M. le général Morris, que dans les chevaux jouissant au plus haut degré des qualités de vitesse et de fonds, les rayons articulaires des membres décrivent tous des lignes parallèles, quatre à quatre, et forment tous entre eux ou avec leur prolongement jusqu'au sol, des angles de 45° avec celui-ci, et que dans leur ensemble, ils forment un carré parfait, dont le centre se confond avec le centre de gravité du cheval. En vérifiant ce principe, on voit qu'il est vrai en tout point pour le cheval de course par excellence, c'est-à-dire le cheval arabe, et que dans les autres types la similitude des angles existe aussi; seulement les angles obtus formés par les rayons des membres, sont d'autant plus ouverts et le carré devient d'autant plus lozange allongé verticalement, que l'antitude aux allures rapides est moins prononcée.



ée. Il suffit pour comprendre ce que nous venons de dire, de regarder dans chacun de nos types l'épaule, l'une de ces lignes directrices, qui est d'autant plus inclinée et formée avec le sol un angle d'autant plus aigu que le cheval est meilleur courieur.

Le principe de la similitude des angles est trop important et trop directement lié à l'histoire des proportions pour que nous n'ayons pas intérêt à le discuter.

Pour commencer, nous croyons que c'est pousser trop loin son application que de l'étendre à la direction de la tête et de l'encolure, et surtout de la croupe. M. le général Morris le sent bien lui-même, quand il dit que par rayon on ne doit pas entendre seulement l'os base de la région ; mais qu'on doit y joindre toute la masse musculaire qui l'enoure. C'est en faveur seule de la croupe, que cette nouvelle définition a été imaginée, et cela ne tendrait rien moins qu'à faire considérer une croupe de 45° d'inclinaison comme belle, et le cheval comtois comme un modèle en ce genre. Le tort vient, je crois, de ce que l'on a considéré le coxal comme rayon locomoteur, tandis que sa connexion intime avec le rachis, son immobilité complète doivent le faire regarder comme partie intégrante du tronc.

Où l'on doit rechercher la similitude des angles, c'est dans ceux formés par les quatres

rayons de chaque bipède latéral, c'est-à-dire le fémur, le radius, le métatarsé, les phalanges d'une part, le scapulum, l'humérus, le radius avec le métacarpe, la région digitée antérieure d'autre part ; ces quatre rayons formant chacun de leur côté (fig. ci-dessous) ; deux angles alternes et un angle inférieur qu'on doit retrouver dans chaque correspondant ou congénère.

Les recherches de M. de Saint-Ange, prouvent que cette conformation coïncide toujours avec des allures rapides et régulières ; le raisonnement ne le prouve pas moins.

En effet, le corps représente une masse inerte supportée par quatre agents (des quatre membres) chargés de plus de son déplacement. Dans ce dernier rôle, chaque membre est un levier dont le point d'appui est momentanément fixé au sol ; par l'action des muscles qui s'insèrent aux différents points de sa longueur, ce levier décrit un mouvement de rotation autour de son point fixe, de telle sorte que son extrémité opposée, qui supporte la résistance, a progressé d'une certaine longueur ; c'est ainsi que par l'action simultanée des quatre leviers le corps tout entier est porté en avant. Or, qu'on remarque bien ceci, c'est que le point d'application de la résistance est à la même hauteur dans chaque membre : il est à la tête du fémur dans le levier postérieur et à l'insertion du grand dentelé sous le scapulum dans le levier antérieur. Chaque levier est donc de même longueur. Pourquoi la nature, au lieu de faire ces leviers rectilignes, les a-t-elle brisés ? Parce que si ce levier avait été rectiligne, le point A pour venir

en A', aurait décrit une courbe A O A' au lieu que par le moyen des brisures B, C, D, le point A a suivi une ligne droite AA', le chemin est non seulement plus court, mais le corps a parcouru tout cet espace horizontalement sans oscillations, sans secousses (1).

(2).

Mais comme le membre antérieur doit simultanément remplir le même rôle, n'était-il pas nécessaire, pour qu'il y eût concordance et régularité dans les mouvements que

(1) C'est d'après le même principe que dans l'industrie on emploie le parallélogramme mécanique au moyen duquel le piston d'une machine à vapeur, sans quitter sa direction rectiligne, communique le mouvement à sa bielle qui décrit des arcs ; c'est la réciproque.

(2) Cette raison n'infirme pas celle que l'on tire de la nécessité des rapports angulaires entre les portions du levier pour que le relevé de celui-ci soit plus facile et pour que l'action de force soit plus directe.

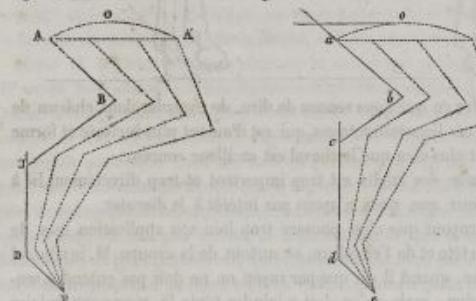
le transport de a en a' , distance nécessairement égale à A A' se fasse de la même manière ; c'est pourquoi le levier $a b c d$ est brisé de la même manière et produit les mêmes angles que le levier ABCDE. Si les brisures n'étaient pas en même nombre, si les angles qu'elles forment n'étaient pas égaux, ou si les points A et a n'étaient pas à la même hauteur, il y aurait discordance, irrégularité dans le jeu de la machine, laquelle par suite, fonctionnerait mal et serait vite détruite ou usée. C'est, en effet, ce qui se voit dans les chevaux à jarrets droits, bas du devant ou du derrière, décousus, en un mot, disproportionnés.

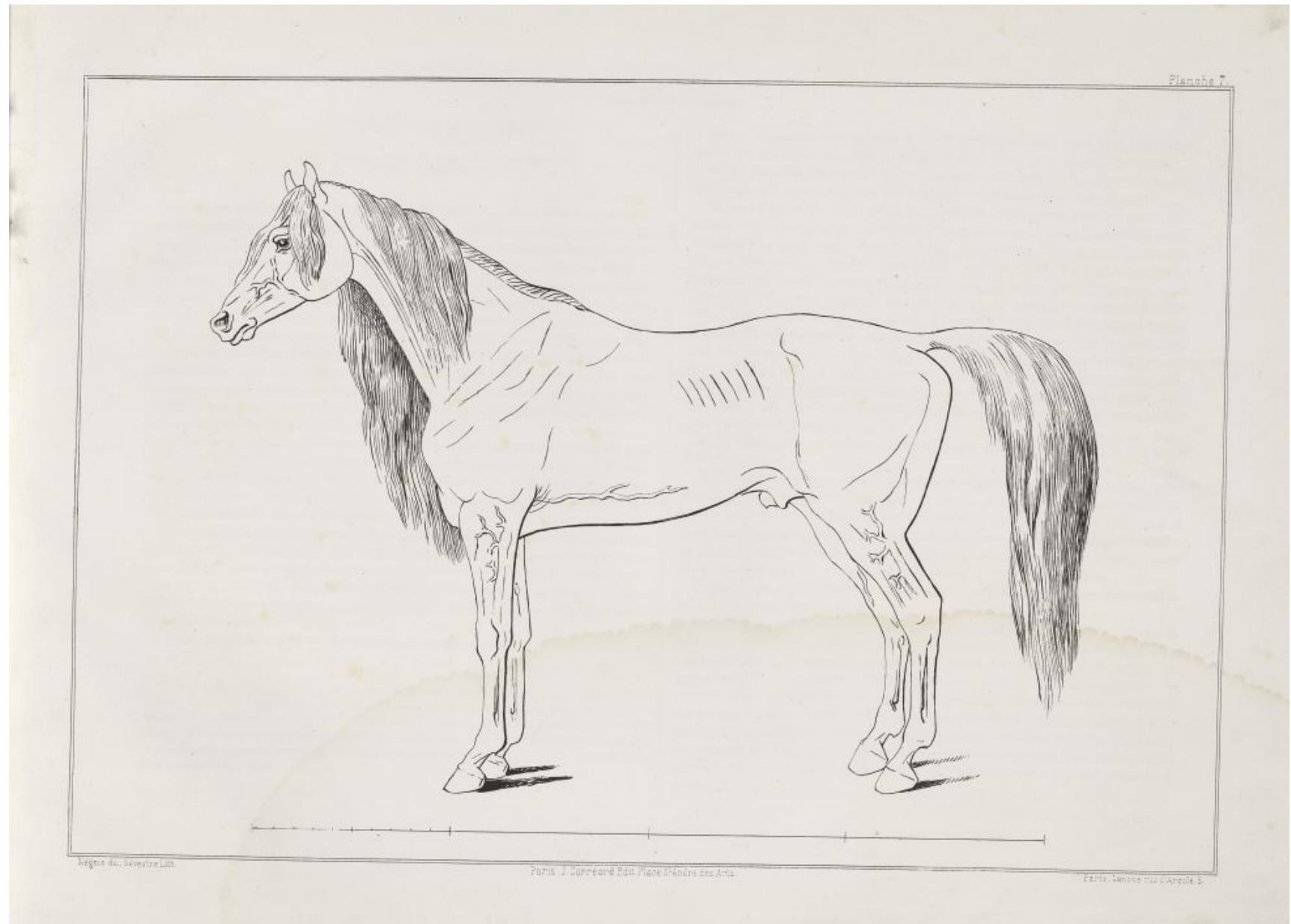
Voilà, croyons-nous, la principale raison de la nécessité de la similitude des angles articulaires, et, comme on voit, cette raison, bien loin de détruire le principe découvert par M. le général Morris, ne fait que le confirmer ; aussi répéterons-nous avec lui, avec M. de Saint-Ange, qu'une des conditions essentielles des belles allures régulières et rapides, ainsi que de la solidité, c'est la similitude des angles articulaires ayant toujours une ouverture de 45° ou le chiffre complémentaire. Nous ajouterons à ce premier principe, cet autre que nous croyons être le premier à poser et qui est un corollaire, que plus les angles s'écartent de ce chiffre sans cesser d'être similaires, moins les allures seront rapides ; tout en restant dans les mêmes conditions de régularité et de solidité.

En effet, on comprend que la régularité ne soit pas exclue dans les mouvements d'un cheval, dont les angles font, par leurs côtés prolongés au sol, des angles plus grands que 45°. Il n'y aura qu'un seul inconvénient ; c'est que le développement du levier brisé aura moins d'amplitude, et par suite l'allure sera moins rapide. C'est pour cette raison que le cheval de trait qui n'a pas besoin d'avoir des allures rapides, est très bien formé avec ses épaules presque droites et ses autres rayons d'une direction analogue.

Si nous n'avons pas fait entrer dans le système des angles articulaires, les lignes directrices de la tête et de l'encolure, c'est que ces organes ne font pas partie des agents essentiels de la locomotion ; ils en sont pourtant des accessoires et des plus importants. Quel admirable régulateur, en effet, que ce poids représenté par la tête à l'extrémité du balancier que figure l'encolure ? N'est-ce pas lui, qui par sa position allongée ou rassemblée augmente ou diminue la force d'inertie représentée par le poids du corps, et par là, oblige les agents locomoteurs, antagonistes de cette force, à précipiter ou à ralentir leur action.

Voilà le véritable rôle de la tête et de son levier dans l'acte de la locomotion. D'ailleurs, la direction de 45° qu'offre souvent la tête au repos, ne se remarque guère qu'à cette attitude, tandis qu'en action, ce n'est peut-être qu'au galop de charge qu'elle offre un certain parallélisme avec les membres.







PREMIER TYPE. LE TAURIN.

LES VARIÉTÉS, LES TYPES DU
CHEVAL ARABE.

Le cheval Arabe est le cheval noble par excellence, celui dont les *quartiers* sont le moins contestables. Nous avons prouvé, au chapitre consacré à quelques recherches faites dans les monuments iconographiques et historiques du cheval, que seul il a traversé les siècles en conservant sa pureté de forme et ses qualités primitives. De tous temps on lui a rendu justice : les nombreuses importations faites pendant et depuis les croisades, les opinions des vieux hippiatres français (1), le prouvent suffisamment, et, si dans ces derniers temps, il a été éclipsé en France par un autre, cela a eu lieu par suite d'une de ces aberrations comme en produit souvent la mode, aidée ici par l'esprit mercantile et la passion des gains hasardeux des créateurs et propagateurs du cheval d'hippodrome. Du reste, l'engouement pour le cheval anglais commence à se calmer, et il se calmera et s'éteindra d'autant plus vite que marchera et se répandra la science. Aussi les spécialités des deux rivaux, grâce aux champs-clos sérieux de l'Afrique et de la Crimée, sont-elles maintenant parfaitement dessinées :

Au *pur-sang Anglais*, les honneurs de la *course chronoscopique* sur le tapis plus ou moins vert du turf avec les écuries-palais, les vêtements douilletts, les soins incessants que réclame son organisation délicate toute artificielle. A l'*Arabe* et aux divers membres de sa famille, les honneurs de la guerre, avec les fatigues, les privations, les intempéries, les maux de toute espèce qui en sont inséparables.

Les qualités du cheval Arabe sont éminemment celles que réclame le service fatigant de l'armée en campagne : intelligence, docilité, sobriété, force et vigueur, résistance aux longues fatigues, telle, qu'il va jusqu'à faire des courses prodigieuses pendant plusieurs jours consécutifs, presque sans boire ni manger; de plus, jouissance d'une longévité exceptionnelle, puisqu'il est encore jeune à 25 ans, et qu'il vit ordinairement 35 ou 40 ans.

Toutes ces qualités sont attestées par les auteurs qui ont pu les étudier sur les lieux.

(1) Les plus beaux et les plus distingués des chevaux de selle étrangers, tant pour monter que pour tirer vite, nous viennent de Barbarie, d'Espagne et d'Angleterre... Parmi ceux qu'on appelle Barbes, les chevaux Arabes sont les plus vigoureux et de meilleure race ; ils sont froids mais de grande vitesse ; on les rend souples, mais les Espagnols le sont naturellement. Les chevaux Anglais ne sont pas généralement beaux ; il en vient beaucoup de mauvais de ce royaume. Ils ne sont pas de race de ce pays, ils viennent de race Barbe, bien conservée et maintenue.

[GARSAULT, §735.]

Mais si les qualités sont nécessaires à connaître dans l'étude d'une race, ne perdons pas de vue que l'objet principal de notre travail est la recherche de ses proportions.

Malgré le nombre très-grand de variétés dans la race arabe, voici comment les auteurs les plus complets décrivent les caractères des premiers types de cette race :

Taille de 1 mètre 50; corps svelte, sec, anguleux, embonpoint médiocre, peau fine, poil ras, soyeux; saillies osseuses, muscles et vaisseaux sous-cutanés apparents, tête carrée bien attachée, front ample, chanfrein droit, yeux grands, saillants, oreilles un peu longues bien plantées, naseaux bien fendus, encolure droite presque renversée, se détachant subitement du garrot et formant le *coup de hache*; garrot bien sorti, côtes longues, poitrine ample, épaules allongées obliques et jouissant de mouvements très-libres; abdomen peu volumineux, croupe horizontale, inclinée de chaque côté comme la croupe du mulot; queue attachée haut et relevée en trompe pendant la marche; membres fins, tendons bien détachés, articulations fortes; jarrets larges; paturons un peu long; pied dur, solide, brillant, crinière peu fournie et soyeuse; fanons presque nuls; châtaignes peu développées; extrémité inférieure de la tête menue, joues larges, auge bien évidée. (Ces deux derniers caractères qui sont des qualités, passaient pour des défauts aux yeux de Bourgelat.)

M. H. Hamont, qui a longtemps habité l'Égypte, décrit ainsi le Nejdi, le plus noble d'entre les Arabes :

Taille moyenne, formes anguleuses, muscles dessinés, interstices musculaires prononcés, tête sèche ayant la forme d'une pyramide; très-petites oreilles, grand front, grands yeux, narines très-larges, extrémité inférieure de la tête pouvant tenir dans la main; encolure droite souvent longue, crinière très-fine; croupe d'une brièveté remarquable ? queue attachée très-haut et extrêmement relevée dans l'action, ventre d'un très-petit volume, particularité qu'explique le genre de nourriture.

D'après M. le général Daumas, voici comment les Arabes eux-mêmes comprennent les bonnes proportions du cheval :

Le cheval de race, disent les Arabes, est bien proportionné ; il a les oreilles courtes et mobiles, les os courts et minces, les joues dépourvues de chair, les naseaux larges comme la *gueule du lion*, les yeux beaux, et à fleur de tête; l'encolure longue, le poitrail avancé (à cause sans doute de la longueur et de l'obliquité des épaules), le garrot saillant; les reins ramassés; les hanches fortes, les côtes de devant longues, celles de derrière courtes, le ventre évidé, la croupe arrondie, les testicules serrés et bien sortis, les rayons supérieurs des membres longs comme ceux de l'autruche et musclés comme ceux du chameau; les saphènes peu apparentes, la corne noire et d'une seule couleur, les crins fins et fournis, la chair dure, la queue grosse à la racine, déliée à son extrémité.

Il doit avoir en résumé :

Quatre choses	Quatre choses	Quatre choses
<i>larges,</i>	<i>longues,</i>	<i>courtes,</i>
le front,	l'encolure,	les reins,
le poitrail,	les rayons sup.,	les paturons,
la croupe,	le ventre,	les oreilles,
les membres;	les hanches;	la queue.

Ils disent encore :

Lorsqu'un cheval a plus d'étendue du sommet du garrot au bout du nez que de la même partie à la pointe de la queue, il est dans de bonnes proportions; il n'en est pas de même dans le cas contraire.

Si nous citons ces diverses descriptions, c'est, d'abord, pour donner ce qu'il y a de mieux dans ce genre, ensuite, c'est pour prouver combien elles sont insuffisantes, pour donner une idée même approximative de ce bel animal, aux *débutants hippologues*. Sans doute, pour des hommes habitués à juger les chevaux, les expressions : côtes bien couronnées, jarrets larges, garrot sorti, oreilles longues, etc., ont de la valeur, parce que ce sont des termes au moyen desquels ils comparent ce qu'ils voient, à un type qu'une longue expérience leur a permis de se créer et qu'ils ont logé dans leur mémoire; mais pour ceux qui n'ont pas encore, ou peu de notions de la science du cheval, ces mots n'ont nulle valeur, et nous nous rappelons trop le vague et la perplexité dans lesquels ils nous jetaient, lorsque nous étions dans cette position, pour que nous ne cherchions pas, par d'autres moyens à leur venir en aide.

Ces moyens, nous l'avons déjà dit, sont des mesures et des dessins exacts.

Malgré la rareté, en France, des variétés les plus distinguées de la race Arabe, nous avons pu cependant en voir et en mesurer quelques sujets, et, chose remarquable, ces mesures nous ont permis de constater, ainsi que l'avaient déjà fait sur les lieux quelques confrères, entre autres MM. Vallon et Hugot, qu'en Afrique nous avons des espèces de la variété Barbe, dans les plaines de la Mina et du Chélib qui possèdent à un degré éminent des qualités de conformation et de proportions presque identiques à celles qui distinguent les nobles coursiers des bords Orientaux de la mer Rouge ou des environs de Bassora, patrie des quatre magnifiques échantillons de la race Persane que possèdent actuellement les écuries impériales.

Les chiffres que nous allons donner ne sont pas une moyenne produite par la mensuration de plusieurs chevaux: ils ont été pris sur un seul cheval, vrai spécimen de la race, et, ce qui prouve leur exactitude et la pureté du type choisi, c'est que nous les avons tous retrouvés, à quelques différences insignifiantes près, chez plusieurs autres sujets regardés par de vrais connasseurs comme approchant le plus de la perfection.

(Voyez le tableau et la planche ci-contre).

TABLEAU DES PROPORTIONS

DU CHEVAL ARABE (Premier Type).

Hauteur du cheval du sommet de la nuque au sol (dans la position du cheval placé en équitation).

Id. *Id.* du sommet du garrot au sol.

Longueur du cheval de l'angle de l'épaule à l'angle de la fesse

Hauteur du cheval du sommet de la crinière au sol.

Id. *Id.* du bas du poitrail au sommet de la tête.

Distance du garot au grasset

Id. du sommet de la crinière au coude.

Id. du sommet du garrot à la partie inférieure de la poitrine.

Id. *Id.* à la nuque

La plus grande largeur du ventre en ligne droite

Id. hauteur du ventre.

Distance de l'angle à l'angle de l'épaule.

Id. du coude au devant du genou.

Id. du genou au sol (le genou compris)

Id. de l'angle de la fesse à celui de la hanche

Id. d'une hanche à l'autre.

Id. du sommet de la crinière au grasset

Id. du grasset au jarret.

Id. du jarret au sol

Id. du sommet du garrot à l'angle.

Id. du garrot au point le plus bas du dos

Id. de ce dernier point au point culminant de la crinière.

Id. de ce point horizontalement au niveau de l'angle de la fesse

Id. d'un angle de l'épaule à l'autre

Epaisseur de l'encolure à la jonction des épaules.

Id. à la hauteur de l'angle.

Têtes.	Centimètres	Centimètres de Têtes.
3	23	
2	50	
2	60	
2	40	
2	*	
1	75	
1	75	
1	20	
1	35	
0	90	
0	90	
1	4	
0	85	
0	75	
0	90	
0	82	
0	90	
0	90	
0	85	
0	66	
0	66	
0	70	
0	66	
0	40	
0	20	

Pour établir la liaison entre notre premier type et le second, il nous resterait à décrire les races ou variétés dans l'ordre dans lequel ils s'écartent peu à peu de la perfection de formes du premier et se rapprochent du second. Nous avons déjà prévenu qu'un travail aussi complet n'était pas de notre ressort, l'énumération seule nous entraînerait même trop loin, puisque nous voyons la variété Barbe de la même famille avoir à elle seule plus d'une douzaine d'espèces.

Nous nous bornerons à dire que tous les chevaux fins de selle, de manège, de course,



Mémoir de Sébastien Lot

Paris, J. Corréard Edt. Place St André des Arts. 3.

Imp. Lavoisier d'Arcole à Paris



d'officiers, de cavalerie légère, même d'équipage de luxe, tous ceux en un mot dont le service réclame de la vitesse, de la légèreté, de la distinction, doivent participer plus ou moins aux qualités de notre premier type et que, pour ces emplois, l'artiste ou l'officier de cavalerie doivent, dans leurs choix, en approcher le plus possible.

DEUXIÈME TYPE.

CHEVAL NORMAND.

Sous ce nom, nous ne voulons pas parler du cheval de luxe que produisent aujourd'hui en assez grande quantité plusieurs parties de la Normandie, entre autres la plaine d'Alençon et les vallées du Merlerault, et qui, suivant l'expression sévère, mais juste de M. Gillet, n'est en définitive qu'un mauvais cheval anglais; mais de cette race plus commune qui appartient au sol et qui n'a reçu que juste ce qu'il fallait de sang étranger pour rectifier des déféctuosités que d'anciens croisements lui avaient déjà données, à savoir : le chanfrein busqué, la tête de vieille, les larges pieds, héritage des Danois. Car de tous temps, il s'est trouvé des gens, admirateurs quand même de l'étranger, aveugles pour les productions de leur pays, et malheureusement assez puissants pour faire prévaloir et appliquer leurs fausses idées.

Notre Normand est donc ce cheval, dont la rusticité et une conformation indiquant plutôt la solidité et la force que l'élégance, font de lui un cheval de troupe par excellence, celui qui fournit (ou qui devrait fournir) les éléments de la remonte de presque toute notre cavalerie de ligne et même notre grosse cavalerie, suivant que sa taille atteint 1 m. 60 ou qu'elle reste plus ou moins au-dessous.

Nous disons : qui devrait fournir, parce que, hélas, à côté de lui, dans son pays ou dans l'armée se trouve une quantité de sujets lui ressemblant en quelques points, comme par exemple, la taille, mais ayant beaucoup plus que lui : de sang, de tares, d'exiguité de poitrine et de muscles; pauvres machines (comme dit M. Richard) dans lesquelles la résistance du métal est bien inférieure à la force de la vapeur, ce qui fait qu'elle éclate ou s'use bien vite.

De cette grande quantité d'ivraie mêlée au bon grain, résulte pour nous la nécessité d'être précis et d'insister pour qu'on s'en tienne aux caractères que nous allons donner; c'est ici qu'il y a un grand écueil à éviter : beaucoup de ces chevaux mal venus auront certaines parties conformées comme chez le cheval noble, telles qu'une encolure, un corps, des paturons ou des rayons longs; eh bien, si chez celui-ci ce sont des beautés, chez celui-là ce sont des déféctuosités et elles en seront toujours, quand elles se rencontreront isolées chez des individus quelconques dont elles indiquent le déconsu, la disproportion; elles n'ont leur valeur que quand elles sont accompagnées de toutes celles dont elles sont solidaires.

Notre cheval deuxième type, tout en étant susceptible à un moment donné de fournir une charge de fond, n'est cependant pas destiné à des allures aussi rapides que le premier; il doit être surtout bon marcheur et conformé pour porter aisément un poids assez considérable. M. Gillet lui donne les caractères suivants :

Tête un peu forte, chanfrein encore un peu busqué, encolure fournie en bas et légèrement rouée à sa partie supérieure, garrot assez saillant, côte ronde et flancs pleins; croupe arrondie, hanche peu saillante, queue bien portée, épaules et membres garnis de muscles puissants; largeur remarquable des membres et surtout des jarrets, articulations fortes, ongle très-bon; regard annonçant la douceur, la honté, la docilité.

TABLEAU DES PROPORTIONS

DU CHEVAL NORMAND (Deuxième type).

	Têtes.	Conférence de Têtes.
Hauteur du cheval du sommet de la nuque au sol dans la position du cheval placé (terme d'équitation).	3	20
<i>Id.</i> <i>Id.</i> du sommet du garrot au sol.	2	50
Longueur du cheval de l'angle de l'épaule à l'angle de la fesse	2	50
Hauteur du cheval du sommet de la croupe au sol.	2	40
<i>Id.</i> <i>Id.</i> du bas du poitrail au sommet de la tête.	1	73
Distance du garrot au grasset.	1	70
<i>Id.</i> du sommet de la croupe au coude.	1	70
<i>Id.</i> du sommet du garrot à la partie inférieure de la poitrine	1	11
<i>Id.</i> <i>Id.</i> à la nuque	1	20
La plus grande largeur du ventre en ligne droite.	1	«
<i>Id.</i> hauteur du ventre <i>Id.</i>	1	«
Distance de l'angle de l'épaule à l'auge.	0	90
<i>Id.</i> du coude au devant du genou.	0	85
<i>Id.</i> du genou au sol (le genou compris).	0	85
<i>Id.</i> de l'angle de la fesse à celui de la hanche	0	85
<i>Id.</i> d'une hanche à l'autre	0	82
<i>Id.</i> du sommet de la croupe au grasset	0	85
<i>Id.</i> du grasset au jarret	0	82
<i>Id.</i> du jarret au sol	0	85
<i>Id.</i> du sommet du garrot à l'auge	0	90
<i>Id.</i> du garrot au point le plus bas du dos.	0	66
<i>Id.</i> de ce dernier point au sommet de la croupe	0	66
<i>Id.</i> de ce point horizontalement au niveau de l'angle de la fesse.	0	66
<i>Id.</i> d'un angle de l'épaule à l'autre.	0	66
Epaisseur de l'encolure à sa jonction avec les épaules	0	80
<i>Id.</i> à la hauteur de l'auge.	0	30

Le tableau et la planche ci-contre montreront à nos lecteurs les proportions et la conformation que nous reconnaissons à notre deuxième type. Ces chiffres et ce dessin ont été pris sur un sujet de l'ancienne race Normande réunissant au plus haut degré les qualités et la conformation propres au service de la cavalerie de ligne. Nous avons du reste fait pour celui-ci comme pour le premier type, c'est-à-dire que nous avons contrôlé notre opération par sa répétition sur d'autres sujets aussi parfaits, et nous avons obtenu les mêmes résultats.

Si l'on veut maintenant comparer ce deuxième type avec le premier, on verra que les principales différences portent : sur la taille qui est ici plus grande, les masses musculaires plus développées, le poitrail plus large, la tête plus forte, l'encolure plus courte et plus fournie, l'épaule plus épaisse et moins inclinée, les paturons plus courts, les sabots un peu plus volumineux.

Nous ajouterons un dernier enseignement, plus important pour l'artiste que pour l'officier de cavalerie, c'est que, si nous avons rattaché à notre premier type les chevaux fins pour équipage de luxe, à notre deuxième type appartient un cheval faisant un service analogue, mais d'une conformation beaucoup moins aristocratique que les précédents ; nous voulons parler du cheval de carrosse ordinaire, lequel a tellement d'analogie avec notre cheval de cavalerie que M. Lecoq a pu dire avec raison que les chevaux de cavalerie de ligne ou grosse cavalerie sont des chevaux de trait léger détournés de leur destination.

TROISIÈME TYPE.

CHEVAL CAUCHOIS.

C'est le type du cheval de gros trait. Peu différent des autres membres de la grande famille boulonnaise, il s'en distingue cependant par un peu plus de perfection, un peu moins de lourdeur dans les formes, ce qu'il ne doit évidemment qu'à la manière dont on l'élève dans les gras pâturages de la Basse-Seine, puisqu'il naît, comme tous les congénères, dans le département du Pas-de-Calais et surtout dans les arrondissements de Boulogne, Montreuil, Saint-Omer et Béthune.

La race Boulonnaise est essentiellement française ; aucun mélange de sang étranger ne coule dans ses veines, et c'est probablement à ses formes roturières qu'elle doit de n'avoir jamais été l'objet des soins des améliorateurs. Aussi la France y a-t-elle gagné d'avoir conservé une race rustique, patiente, forte surtout, que tous les autres pays nous envient.

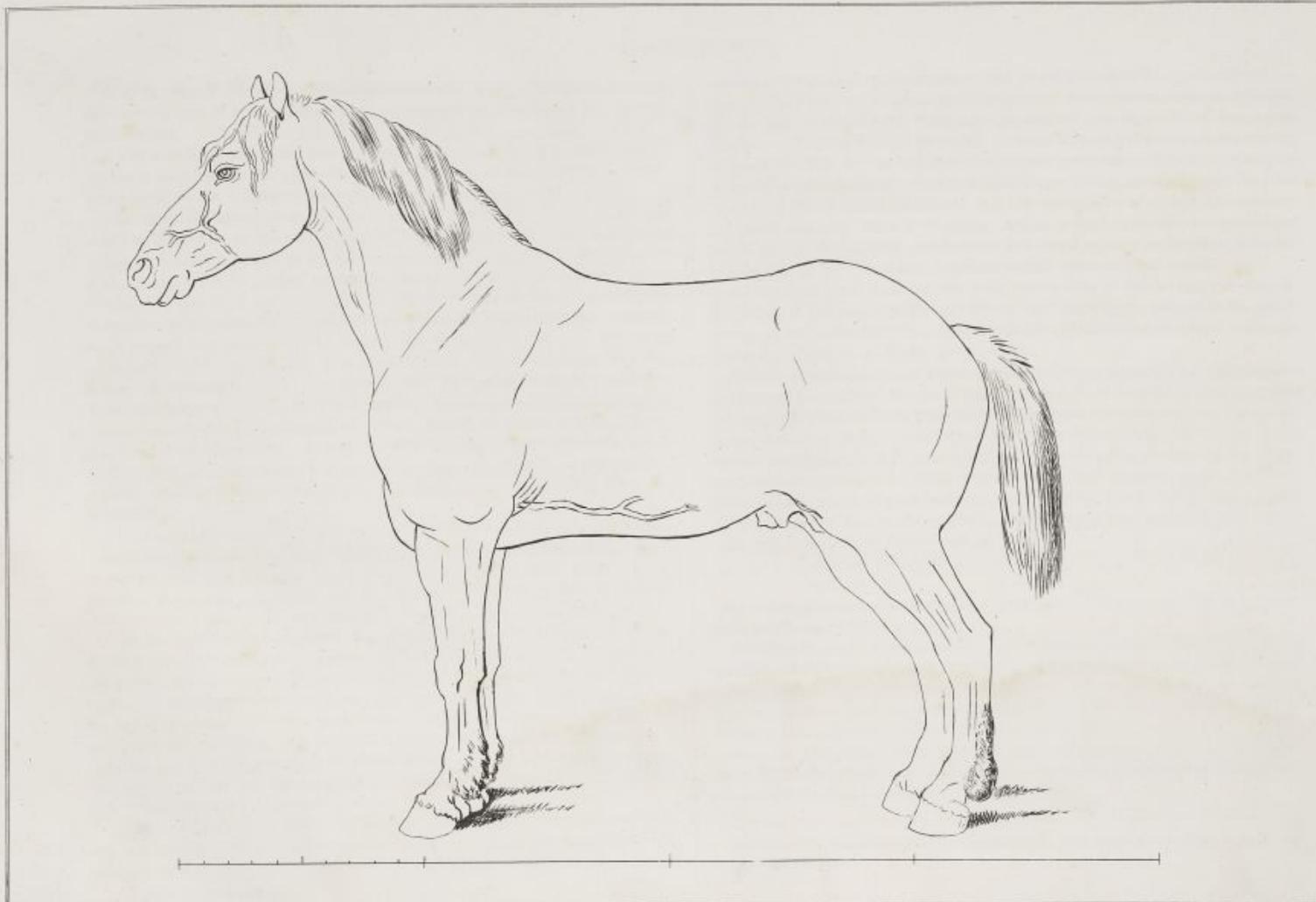
Si nous disons ses formes roturières, c'est par comparaison à celles des chevaux que nous avons appelés nobles, tant à cause de leur élégance de formes que de leur destination ; qui de nos jours, excepté le paysan, oserait ensouffcher un Boulonnais ?

G'était cependant la monture exclusive des barons et des chevaliers du moyen-âge. Lui seul, en effet, était capable de supporter le poids énorme de ces armures de fer, qui couvraient non-seulement le cavalier, mais le cheval. Il était alors le *destrier* par excellence et son volume énorme n'empêchait pas une certaine distinction, une certaine rapidité d'allures que la charrette lui a fait perdre en partie. Aussi, ceci, soit dit en passant à l'artiste pour sa gouverne, toutes les fois qu'on représentera les preux du moyen-âge avec un autre cheval que celui qui nous occupe, on commettra un anachronisme.

TABLEAU DES PROPORTIONS

DU CHEVAL CAUCHOIS (Troisième type).

	Têtes	Centimètres de Têtes.
Hauteur du cheval du sommet de la nuque au sol [dans la position du cheval <i>placé</i> (terme d'équitation).]	3	*
<i>Id.</i> du sommet du garrot au sol.	2	45
Longueur du cheval de l'angle de l'épaule à l'angle de la fesse.	2	50
Hauteur du cheval du sommet de la crinière au sol.	2	40
<i>Id.</i> du bas de poitrail au sommet de la tête	1	75
Distance du garrot au grasset.	1	75
<i>Id.</i> du sommet de la crinière au coude	1	75
<i>Id.</i> du sommet du garrot à la partie inférieure de la poitrine	1	13
<i>Id.</i> <i>Id.</i> à la nuque.	1	10
La plus grande largeur du ventre en ligne droite	1	*
<i>Id.</i> hauteur du ventre <i>Id.</i>	1	*
Distance de l'angle de l'épaule à l'angle.	0	80
<i>Id.</i> du coude au devant du genou.	0	80
<i>Id.</i> du genou au sol (le genou compris).	0	75
<i>Id.</i> de l'angle de la fesse à celui de la hanche.	0	80
<i>Id.</i> d'une hanche à l'autre	0	90
<i>Id.</i> du sommet de la crinière au grasset	0	80
<i>Id.</i> du grasset au jarret	0	80
<i>Id.</i> du jarret au sol	0	85
<i>Id.</i> du sommet du garrot à l'angle	0	85
<i>Id.</i> du garrot au point le plus bas du dos.	0	66
<i>Id.</i> de ce dernier point au sommet de la crinière	0	66
<i>Id.</i> de ce point horizontalement au niveau de l'angle de la fesse	0	66
<i>Id.</i> d'un angle de l'épaule à l'autre.	0	66
Epaisseur de l'encolure à sa jonction avec les épaules.	0	66
<i>Id.</i> <i>Id.</i> à la hauteur de l'angle.	0	55



Meissonier del. Eschenbrenner lith.

Paris, J. Corréard, rue St. André des Arts

Paris, Imp. Lassus, Rue d'Arcole 5



Voici comment M. Mariot, un collègue de l'armée qui connaît à fond les pays de production et d'élève de la race boulonnaise, qu'il appelle encore *race morine*, en décrit les caractères.

« C'est avec la corpulence du gros et élégant cheval de trait, qu'on trouve aujourd'hui la race boulonnaise ; mais elle a conservé de son ancien caractère sa vitesse, une partie de son élégance et un tempérament robuste. »

« Le cheval boulonnais, sous poil des différentes variétés de gris, est de la taille de 1 m. 60 environ, sa tête est grosse, quoique bien attachée, les oreilles sont un peu basses; l'encolure épaisse et un peu courte; malgré ce défaut, la tête est portée haut et avec grâce; la crinière est double; le garrot est élevé et bien sorti; l'épaule oblique, longue (?), a son origine près du garrot; le bras et l'avant-bras sont bien musclés, les interstices des muscles sont bien prononcés; le genou est gros, à éminences osseuses très prononcées. La majorité des chevaux sont un peu cagneux; le tendon est droit bien détaché; ils sont bien jointés; le sabot est moyen, bien fait, creux; la corne est noire et d'excellente qualité. Le poitrail est large, la poitrine a une ampleur remarquable; la côte est ronde, le ventre varie de volume suivant la nourriture; le rein varie de longueur, l'épine dorsale est simple, la croupe double, souvent courte et trop avalée; la jambe est bien musclée, le gigot bien prononcé, le jarret bien fait, bien évidé et d'une largeur proportionnée à la corpulence; son obliquité l'éloigne un peu des aplombs géométriques; un assez grand nombre sont crochus. »

« La jument morine possède de précieuses qualités : elle réunit la dureté des muscles du cheval d'Orient, à la netteté et à la solidité des membres. Les molettes et les vésigons sont pour ainsi dire inconnus, ce qui dénote une constitution forte et robuste; elle résiste parfaitement à la fatigue, soit du trait, soit de la course, et on est vraiment étonné de voir trotter, avec tant d'aisance, de vitesse et de légèreté, une pareille masse. »

Cette description aussi complète et aussi parfaite que possible pourrait encore nous servir de texte pour revenir sur ce que nous avons déjà dit, relativement à l'impossibilité de pouvoir, par des phrases, donner une idée exacte des différences de forme que présentent les mêmes régions suivant la race ou les types. Qu'on jette, en effet, les yeux sur les descriptions de nos trois types, nous y trouverons bien des mots semblables, bien des généralités qui conviennent généralement à chacun, et pourtant les différences sont sensibles aux yeux à la plus légère inspection de nos dessins. Nous essaierons cependant encore d'établir les différences les plus saillantes qui existent entre le troisième type et le deuxième et même avec le premier.

La taille est à peu près la même dans les deux derniers types; mais une chose saute aux yeux : c'est le développement inverse de toutes les régions qui appartiennent au train antérieur comparativement à celles du train postérieur, dans le cheval cauchois, tandis

que dans, le normand, ce développement comparé dans les deux trains, s'équilibre à peu près. Dans l'Arabe, au contraire, le développement musculaire se remarque principalement dans les régions postérieures. La raison en est que, dans celui-ci, dont la destination est la course rapide, tout le train antérieur a besoin d'être allégé et aminci pour mieux fendre l'air, les masses musculaires doivent se concentrer dans les régions postérieures, siège de la détente. Dans le deuxième type, destiné surtout à porter des poids importants dans des allures modérées, la force demande à être répartie également sur les quatre supports. Dans le troisième, destiné à tirer, c'est-à-dire à accomplir une action où le poids vient aider puissamment aux forces agissant sur le collier, il est nécessaire que la tête, l'encolure, le poitrail surtout soient lourds et massifs.

On voit aussi que l'épaule est plus droite encore dans le dernier type que dans le précédent, et que tous les angles articulaires sont plus ouverts. Nous en avons dit la raison au commencement de ce chapitre. Quant aux différences de détails, nous renvoyons au tableau et au dessin qui précédent.

Nous ne terminerons pas cet article sans parler de deux races rares qui appartiennent évidemment à notre type, tant par la conformation que par l'emploi et nous pourrions ajouter, par la naissance (1), et d'autant plus intéressantes à connaître qu'elles fournissent presqu'exclusivement de chevaux l'arme si importante de l'artillerie : nous voulons parler des chevaux Percherons et Bretons. A la différence de taille près, ils ressemblent presque complètement aux Cauchois : même ensemble, même conformation, mêmes proportions dans les détails, même robe, tellement que pour représenter ces chevaux, l'artiste n'a qu'à réduire l'échelle en allégeant un peu les formes du modèle à mesure que la taille baisse.

La taille moyenne du Cauchois est de 1 m. 60	celle du Percheron 1 m. 53
celle du Breton 1 m. 50	

Leur disposition aux allures rapides suit une proportion inverse à celle de la taille; de là résulte leur différence d'emplois :

Au cheval Cauchois, le roulage ou le train des équipages militaires; au Percheron, les omnibus, les diligences ou le train d'artillerie; au Breton, les postes et l'artillerie légère.

Les exceptions à ces aptitudes ne sont pas rares; aussi on voit souvent des Cauchois affectés à la grosse cavalerie, des Percherons à la cavalerie de ligne, et des Bretons à la cavalerie légère; ils redeviennent alors exclusivement chevaux de selle.

Mais ces exceptions n'infirment pas la règle, au contraire, et il serait à désirer qu'on les connaît mieux, afin de ne pas les sortir de leur spécialité, c'est la seule manière d'obtenir d'eux les meilleurs services possibles.

(1) M. Mariot fait descendre les Percherons des Boulonnais, tandis que, d'après M. Gillet, la même race procéderait des Bretons.

ANATOMIE EXTERNE DU CHEVAL

COMPARÉE A CELLE DE L'HOMME.

M. Vatet, dans l'Encyclopédie, émettait le voeu que, dans les académies des Beaux-Arts, pour rendre plus complète et plus profitable aux jeunes artistes l'étude des sujets antiques devenus classiques, tels que l'Hercule Farnèse, le Gladiateur, etc., on eût de ces œuvres des analyses anatomiques matérielles où seraient expliquées et palpables, les causes des mouvements, des creux et des reliefs : ainsi, par exemple, on aurait un Ecorthé dans la même attitude que le Gladiateur, chez lequel les muscles seraient exactement tendus ou détendus, suivant l'exigence de l'action ; on aurait encore un squelette de proportions parfaitement identiques et représentant les mêmes mouvements. Nous ne sachons pas que cette excellente idée ait jamais reçu son exécution, mais c'est celle que nous avons essayé de mettre en pratique, autant qu'il nous était possible, dans la disposition de nos planches d'anatomie.

Ne connaissant pas de sujets équestres antiques, ni même modernes, susceptibles d'une analyse claire, et pouvant donner la comparaison de l'anatomie du cheval à celle de l'homme, nous en avons composé un qui, étudié aussi complètement que possible, nous a fourni la matière des planches 10, 11 et 12. Un petit groupe de M. Mène nous a donné l'idée des planches 13, 14 et 15, lesquelles ont l'avantage de montrer d'un seul coup-d'œil les régions antérieures et postérieures du cheval, sous les trois points de vue de l'extérieur, de la myologie et de l'ostéologie.

Nous ne reviendrons pas sur l'utilité et la nécessité pour les artistes et les officiers de cavalerie de connaître l'anatomie superficielle du cheval, nous renvoyons à ce que

RNE DU CHEVAL LE DE L'HOMME.

Nous ne nous étendrons pas non plus en longues explications sur l'anatomie elle-même, parce qu'étant une science de fait, ce sont des agents organiques dont on doit se graver dans la mémoire la forme, la position, la fonction, et même le nom.

Nous rappellerons encore que pour bien étudier l'anatomie, il faut disséquer et beaucoup : il n'est pas de planches, pas d'œuvre plastique qui puisse donner une idée tout à fait juste et complète de la nature, les unes et les autres ne doivent servir que de moyen de.

(Voir les planches et les tableaux explicatifs qui les accompagnent)

EXPLICATION DES PLANCHES.

1. Tête de la statue du cheval de Marc-Aurèle ; face et profil d'après le plâtre du Louvre.
2. Statue équestre de Marc-Aurèle d'après un tableau de Robert Hubert (musée du Louvre, n° 488).
3. Centaure d'après un marbre antique du Louvre, n° 134.
4. Dessin pris sur un bas-relief, provenant des ruines de Ninive, palais de Sardanapale (Louvre, musée Assyrien, vñ^e siècle avant Jésus-Christ).
5. Statue de Louis XV, par Bouchardon, d'après le Dictionnaire des Beaux-Arts de Vattelet (*Encyclopédie universelle du XVIII^e siècle*) (statue détruite en 1793).
6. Proportions du cheval, d'après Bourgelat, tirées de son ouvrage sur l'*Extérieur*, 7^e édition.
7. Cheval Arabe, d'après nature, ayant appartenu à feu M. C***, colonel au 3^e de ligne, mort en Crimée.
8. Cheval normand d'après nature (2^e régiment d'artillerie, n° matricule 2,796. Monture d'un sous-officier du 2^e régiment d'artillerie).
9. Cheval cauchois d'après nature (2^e régiment d'artillerie, n° matricule 3,477. Cheval de trait, porteur dans la 14^e batterie du 2^e régiment d'artillerie).

10. Sujet composé pour établir la comparaison entre la conformation de l'homme et celle du cheval.

11. Même sujet dans lequel l'homme et le cheval sont à l'état d'écorchés. Pour l'explication des n^o appliqués à chaque muscle, voir le tableau de myologie, pages 24 et 25, et les notes même page.

12. Même sujet dans lequel l'homme et le cheval sont à l'état de squelette. Pour l'explication des n^o appliqués sur les os, voir le tableau d'ostéologie, page 26, et les notes même page.

13. Groupe composé pour montrer les régions ou faces antérieures et postérieures du cheval.

14. Même groupe dans lequel les deux chevaux sont à l'état d'écorchés. Pour l'explication des n^o appliqués sur les muscles, voir le tableau, pages 24 et 25, et les notes de la même page.

15. Même groupe dans lequel les deux chevaux sont à l'état de squelette. Pour l'explication des n^o appliqués sur les os, voir le tableau, page 26, et les notes même page.

TABLEAU DES MUSCLES DU CHEVAL, COMPARÉS A CEUX DE L'HOMME ET CLASSÉS PAR FONCTIONS.

FONCTIONS.	NOMS COMMUNS.	SYNOMYSES.	Nom des muscles	FONCTIONS.	NOMS COMMUNS.	SYNOMYSES.	Nom des muscles		
MOTEURS DES AILES DU NEZ.	Constricteur Dilatateurs	Le maxillaire Pyramidal des naseaux Transversal du nez	Sus-naso-labial Grand sus-maxillo-nasal Naso-transversal (a)	1 2 3	MOTEURS DU THORAX ET DE L'ABDOMEN.	Dilatateurs	Petits dentelés Sus-costaux Inter-costaux	Dorsal et lombo-costal Transverso-costaux	23 24
MOTEURS DES LÈVRES.	Constricteur Dilatateurs	Orbiculaire Le maxillaire Grand-zygomaticque Buccinateur Abaisseur de la lèvre inférieure Élevateur de la lèvre supérieure Incisif inférieur	Labial (Déjà nommé) Zygomatico-labial Alvéolo-labial Maxillo-labial Sus-maxillo-labial (a) Mento-labial	4 5 6 7 8 9	Diaphragme	Transversal des côtes Triangulaire du sternum Muscles abdominaux	Costo-sternal Petit dentelé inférieur Grand et petit oblique, grand droit (caché par la tunique abdominale)	25	
MOTEURS DES PAUSSIÈRES.	Dilatateur Constricteur	Lacrymal, Frontal (H) Orbicularis des yeux	Lacrymo-labial Palpebral	10 11	MOTEURS DE LA QUERUE.	Releveur Abaisseur Id. Inclinateur (c)	Le releveur L'Abaisseur L'Oblique L'Inclinateur	Sacro-coccygien supérieur Sacro-coccygien inférieur Ischio-coccygien Sacro-coccygien latéral	
MOTEURS DE L'OREILLE.	Eléveurs et Propulseurs Abaisseur Post-pulseur	Premier et second Id. Cinquième Troisième et quatrième	Temporo-auriculaire Zygomatico-auriculaire Parotido-auriculaire Cervico auriculaire (a)	12 13 14 15	MOTEURS DE L'ÉPAULE.	Eléveurs et Propulseurs Abaisseurs et Post-pulseurs	Trapèze Rhomboidé Releveur propre de l'épaule Angulaire de l'omoplate Petit pectoral Grand pectoral Costo-sous-scapulaire	Cervico et dorsi-acromien Dorsi-scapulaire Cervico-sous-scapulaire Trachéo-sous-scapulaire (d) Sterno-pré-scapulaire Sterno-huméral Costo-sous-scapulaire	26 27 28 29 30 31
MOTEURS DES MACHOIRES.	Eléveurs ou Rapprocheurs Abaisseurs	Masséter externe Crotaphide, Temporal Masséter interne Sterno-maxillaire Stylo-maxillaire Digastrique	Zygomatico-maxillaire Temporo-maxillaire Sterno-maxillaire Mastoïdo-génien	16 17 18 19 20	MOTEURS DES BRAS.	Extenseurs Abducteurs Adducteurs Fléchisseurs	Sus-épineux Omho-brachial Biceps-huméral Grand Scapulo-huméral Long abducteur Court abducteur, petit rond (H) Sous-épineux Grand Pectoral Grand Dorsal Sous-scapulaire Adducteur du bras Commun au bras et à l'avant-bras Tous les abducteurs et les adducteurs quand ils agissent simultanément	Sus-acromio-trochétrien Coraco-brachial Coraco-radial Grand Scapulo-huméral Petit Scapulo-huméral Sous-acromio-trochétrien (déjà nommé) Dorsi-huméral Sous-scapulo-trochiniens Sous-scapulo-huméral Sterno-huméral (c) Sterno-aponevrotique (c) (rond pronateur)	32 33 34 35 36 37 38 38b
MOTEURS DE LA TÊTE.	Extenseurs Fléchisseurs (c)	Splénius Grand Complexus Droits et petit Complexus Commun au bras au cou et à la tête Droits antérieurs	Cervico ou dorsi-trachéien ou mastoïdien Dorsal-occipital (d) Alloïdo-axioïdo-occipital Mastoïdo-huméral, sterno-cléido-mastodien, deltoïde (b) Trachéo ou alloïdo-occipital (d)	21 22 23 24 25	MOTEURS DE L'AVANT-BRAS F.	Fléchisseurs Extenseurs	Biceps (déjà nommé) Court fléchisseur de l'avant-bras Les 5 Ex- tenseurs Gros triceps (H) dont un Court	Biceps (déjà nommé) Court fléchisseur de l'avant-bras Les 5 Ex- tenseurs Gros triceps (H) dont un Court	33 39 40 41 42
MOTEURS DE L'ENCOLURE.	Releveurs de l'Encolure Abaisseurs (c)	Splénius Long-transversal Court-épineux Long épineux Long du cou Mastoïdo-huméral Scalène	(déjà nommé) Dorsomastoïdien Dorso-épineux Ilio-spinal sacro-spinal Sous-dors-axioïdien (déjà nommé) Costo-trachéien (Déjà nommé)	26 27 28 29 30					
MOTEURS DU RACHIS.	Extenseurs Fléchisseurs	Ilio-spinal Transversaire épineux Grand et petit pisos Carré des lombes	Sous-lombo-trochantérien ou ilial Sacro-costal, ilio-costal	c c					

SUITE DE LA NOMENCLATURE DES MUSCLES.

FONCTIONS.	NOMS COMMUNS.	SYNOMYME.	Numéro des parties
MOTEURS DU PIED ANTÉRIEUR. (de la main chez l'homme.)	Extenseurs	Extenseur antérieur du métacarpe (les deux radiaux de l'homme, plus le supinateur) (H)	Epitrochlo-pré-métacarpien 43 43b
		Extenseur oblique (Court extenseur du pouce) (H)	Radio-pré-métacarpien 44
		Fléchisseur externe du métacarpe (Cubital postérieur) (H)	Epitrochlo-sous-carpien 45
		Fléchisseur oblique, id. anconé (H) (g.)	Epicondylo-sous-carpien (g.) 46
	Fléchisseurs	Fléchisseur externe du métacarpe (Cubital antérieur) (H)	Epicondylo-métacarpien 47
	Extenseurs	Extenseur commun des phalanges (Extenseur latéral id. du petit doigt) (H)	Epitrochlo-préphalangien 43
		Grand et petit	Radio-pré-phalangien 49
	Fléchisseurs	Sublime ou perforé Palmaire et Fléchisseur du pouce	Epicondylo-phalangien 51
		Perforant	Radio-phalangien
	Extenseurs	Moyen Fessier	Grand Ilio-trochantérien 52
MOTEURS DE LA CUISSE.		Grand Fessier	Sacro-fémoral 53
		Les Psoas	Sous-lesmo-trochantérien c
		Fascia-lata	Ilio-aponevrotico-fémoral 54
	Fléchisseurs	Droit antérieur	Ilio-rotulien 55
		Court adducteur	Sous-lesmo-tibial 56
		Court adducteur (droit antér. H)	Sous-pubio-tibial 57
		Pectiné (3 ^e adducteur H)	Sous-pubio-fémoral c
	Adducteurs	Biceps fémoral (2 ^e adducteur H)	c
		Les fessiers agissant isolément	c
	Extenseurs	Droit antérieur	(déjà nommé) 55
MOTEURS DE LA JAMBE.		Fascia lata	Id. 54
		Vaste-interne	Trifemoro-rotulien 58
		Vaste-externe	59
	Extenseurs	Long, vaste-biceps fémoral	Ischio-tibial externe 60
		Demi-tendineux	Id. moyen 61
		Demi-membraneux	Id. interne 62
	Fléchisseurs	Jumeau de la jambe	Bifémoro-calcaneen 63
		Plantaire grêle	Petit Fémoro-calcaneen (H) 64
		Jambier ou tibial antérieur	Tibio-pré-métatarsien 65
			66
MOTEURS DU PIED.	Extenseurs	Extenseur commun des phalanges	Fémoro-phalangien 66
		Extenseur latéral, Péroniens	Pérônico-pré-phalangien 67
		Sublimé, Perforé, Solésaire (H)	Fémor-2-phalangien 68
	Fléchisseurs	Fléchisseur oblique, Fléchisseur du gros orteil H	Pérônico-phalangien 69
		Fléchisseur commun des phalanges	Perforant, tibio-phalangien. 70
		L'Extenseur du gros orteil	71
		L'Adducteur id.	72
	Moteurs du Gros Orteil.	[Ces muscles n'existent pas chez le cheval].	

TABLEAU DES MUSCLES DU CHEVAL

Ces muscles n'existent pas chez le cheval.

NOTES DU TABLEAU DE MYOLOGIE.

(H) A peu d'exceptions près, tous les termes de la nomenclature anatomique sont communs à l'homme et au cheval; ceux qui sont spécialement employés en anatomie humaine sont désignés par la lettre *H*.

(C) Cette nomenclature renferme tous les muscles essentiels ayant une réelle influence sur les formes ou une action principale sur les os; nous n'avons négligé que quelques petits muscles, très profonds et peu importants à connaître. Ceux qui sont cachés par les muscles superficiels, et par suite invisibles dans les planches, sont désignés par la lettre *C*, les autres ont un n° correspondant à ceux des planches.

Les lettres alphabétiques qui accompagnent certains noms renvoient aux notes suivantes :

a. Le *Naso-transversal* et le *releveur propre de la lèvre supérieure*, et les muscles moteurs de l'oreille n'existent pas chez l'homme.

b. Le *Mastoïdo-huméral* forme chez l'homme deux muscles séparés très distincts : l'un le *Sternocleido-mastoïdien* correspond à sa portion cervicale, l'autre le *deltoidé* correspond à sa portion scapulaire et humérale qui coiffe l'angle de l'épaule.

c. Sont inclinateurs tous les extenseurs ou fléchisseurs d'un seul côté agissant indépendamment de leurs congénères du côté opposé.

d. Chez l'homme, la plupart des muscles de la région postérieure du cou sont cachés par le *trapèze* qui va jusqu'à l'Occipital.

e. Le *sterno-huméral* et le *sterno-aponevrotique* n'existent pas chez l'homme ; à leur place le grand pectoral se montre dans tout son développement. Le *Rond Pronateur*, qui n'existe pas chez le cheval, est peut-être leur représentant.

f. Pour le *Rond Pronateur* (n° 38, B) voyez la note e.

g. C'est surtout la petite bandelette charnue naissant de l'olécrane et qui va rejoindre le corps principal du muscle *fléchisseur oblique du métacarpe* qui correspond à l'*Ancone* de l'homme.

h. Le cheval n'ayant qu'un doigt à chaque membre, les muscles particuliers de la main et du pied de l'homme n'existent pas chez le premier ; ainsi on ne trouve aucun analogue, chez le cheval, des muscles *court adducteur*, *court fléchisseur* et *opposant du pouce* dont l'ensemble forme l'*éminence thénar* (n° 73, pl. 11), ni des muscles *adducteurs* et *court-fléchisseur du petit doigt* qui forment l'*éminence hypo-thénar* (n° 74) ; ni les *moteurs du gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

i. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

j. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

k. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

l. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

m. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

n. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

o. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

p. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

q. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

r. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

s. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

t. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

u. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

v. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

w. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

x. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

y. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

z. Les moteurs du *gros orteil* (n° 71, 72), ni l'*adducteur du petit doigt (orteil)* (n° 75).

TABLEAU DES OS DU CHEVAL
Comparés à ceux de l'homme.

RÉGIONS.	NOMS.	n°
OS DE LA TÊTE.	Face.	1
	Petit-sous-maxillaire	2
	Grand-sous-maxillaire	3
	Sous-nasal	4
	Lacrymal	5
	Zygomaticque	6
	Maxillaire inférieur (a)	7
	Crâne.	8
	Frontal	9
	Parietal	10
OS DU TRONC.	Occipital	11
	Temporal (a)	12
	Vertèbres	13
	Atlas	14
	Axial	15
	Cervicales	16
	5 autres	17
	Rachis ou colonne vertébrale.	18
	Vertèbres dorsales (18)	19
	Vertèbres lombaires (6)	20
MEMBRE ANTRÉIEUR.	Sacrum (soudure de 5 vertèbres)	21
	Vertèbres coccygiennes (b)	22
	Thorax ou poitrine.	23
	Côtes sternales (vraies côtes) 8	24
	Côtes sternales (fausses côtes) 10	25
	Cartilages costaux	26
	Sternum (c)	27
	Bassin.	28
	Coxal	29
	Ischium	30
MEMBRE POSTERIEUR.	Scapulum (omoplate)	31
	Humerus	32
	Bras.	33
	Radius	34
	Avant-bras.	35
	Cubitus (d)	36
	Genou, Carpe.	37
	Rangée supérieure 4 os, entre autres le crochet	38
	Rangée inférieure 3 os	39
	Epaule.	40
Pied (cheval).	Un métacarpien principal	41
	Bras.	42
	Deux métacarpiens rudimentaires	43
	Avant-bras.	44
	1 ^{re} Phalange (os du patron)	45
	Pied (cheval).	46
	2 ^{re} id. (os de la couronne)	47
	Main (homme).	48
	3 ^{re} id. (os du pied)	49
	Cuisse.	50
Pied postérieur (cheval).	Grasset (cheval), Genou (b.)	51
	Jambe (y)	52
	Fémur	53
	Rotule	54
	Tibia	55
	Péroné	56
	Jarret (cheval).	57
	Tarse.	58
	Rangée supérieure	59
	Astragale	60
Canon.	Calcaneum (os du talon H)	61
	Métatar (h).	62
	Un métatarsien principal	63
	Dess métatarsiens rudimentaires	64
	1 ^{re} phalange (os du patron)	65
	2 ^{re} id. (os de la couronne)	66
	Pied postérieur (cheval)	67
	3 ^{re} id. (os du pied)	68
	Sesamoïde.	69
	Cuboïde	70
Canon.	Scaphoïde	71
	Rangée inférieure	72
	2 ^{re} cuboïde	73
	2 ^{re} scaphoïde	74
	2 ^{re} cuboïde	75
	2 ^{re} scaphoïde	76
	2 ^{re} cuboïde	77
	2 ^{re} scaphoïde	78
	2 ^{re} cuboïde	79
	2 ^{re} scaphoïde	80

SUIVEZ LA NOMENCLATURE DES MUSCLES.

NOTES DU TABLEAU D'OSTÉOLOGIE.

a. Nous avons négligé dans la nomenclature des os de la tête ceux qui comme le palatin, le sphénoïde, etc., sont tout à fait invisibles et sans importance pour l'écuyer et l'artiste.

b. Les vertèbres coccygiennes au nombre de 12 à 20 chez le cheval, et très développées, existent aussi chez l'homme, mais à l'état tout à fait rudimentaire et au nombre de 3 seulement.

c. Il n'y a chez l'homme que 12 côtes, 6 sternales et 6 asternales.

d. Chez le cheval les deux os de l'avant-bras sont soudés de manière à n'en former qu'un; chez l'homme ils sont distincts et articulés de manière à pouvoir renier l'un sur l'autre. (Mouvement de supination).

e. Le métacarpe du cheval composé de trois os dont deux très rudimentaires, se compose, dans l'homme, de cinq os presque égaux et correspondant à chaque doigt de la région digitée.

f. La région digitée, qui n'a qu'un doigt composé de trois phalanges chez le cheval, est composée comme chacun sait, chez l'homme, de cinq doigts à trois phalanges chacun, à l'exception du pouce qui n'en a que deux, ainsi que le gros orteil.

g. Le Péroné chez le cheval n'est que rudimentaire. Chez l'homme il est aussi long que le tibia et presque aussi volumineux.

h. Mêmes différences entre le métatarsie et la région digitée postérieure du cheval, comparés à ceux de l'homme, que celles signalées plus haut dans le métacarpe et les doigts du membre antérieur.

TABLEAU DES PRINCIPALES VEINES APPARENTES.

Les veines superficielles sont intéressantes à connaître parce qu'elles servent de moyen, par leur plus ou moins d'apparence, pour reconnaître la finesse de la peau, le tempérament du cheval, et par suite quelques-unes de ses qualités; pour l'artiste, elles forment de petites saillies sinueuses assez invariables qui aident à la vérité de la reproduction et à l'apparence de la vie. Nous ne les avons pas figurées dans nos planches d'écorchés pour ne rien enlever à leur clarté, mais elles sont apparentes dans les planches 11 et 13, et comme elles sont peu nombreuses, les explications suivantes suffisent à les faire connaître sans le secours de numéros.

La veine glosso-faciale se remarque de chaque côté de la tête le long du bord antérieur du *masseter*. Bifurquée près de l'épine de la joue, une de ses branches se dirige en plafond (pour obéir à la loi du cours du sang) vient de l'aile du nez; l'autre, plus volumineuse, vient de l'angle de l'œil d'où lui vient son nom d'*angulaire*.

La Jugulaire existe au fond du sillon que l'on voit le long de l'encolure près du bord inférieur. Quoique très volumineuse, elle n'est visible que dans certains moments de surexitation ou lorsqu'un obstacle matériel empêche le cours du sang; elle n'a pas de rameaux visibles.

La veine superficielle interne de l'avant-bras a sa position indiquée par son nom. C'est celle qui, au pli de la sangle du bras chez l'homme, forme les deux branches *Basilique* et *Céphalique* très visibles chez ces derniers, mais invisibles chez le cheval.

Les rameaux cutanés externes de l'avant-bras sont de petites veines courtes, mais très ramifiées, visibles seulement chez les chevaux à peau fine; elles appartiennent à un tronc veineux très profond.

La veine de l'Éperon est celle qui, rampant le long des parois inférieures de la poitrine, s'enfonce sous le bras au niveau du coude.

La veine Saphène rampe à la face interne de la cuisse, de la jambe et au pli du jarret, où elle commence à s'effacer.

Les rameaux cutanés externes de la jambe, courts et branchus, rampent sur l'éminence formée par les muscles de la jambe; elles sont des divisions d'une veine profonde invisible, la *veine poplitée*.

TABLE DE		Pages.
Preface.		5
Des proportions dans le cheval		7
Généralités.		7
Coup d'œil sur les monuments de l'histoire du cheval.		8
Tableau comparatif des proportions du cheval d'après Bourgelat.		
Falconnet et l'Antique.		13
Des proportions Typiques.		15
Loi de la similitude des angles.		16
1 ^{er} Type. [Cheval Arabe.]		17
Tableau de ses proportions.		18
2 ^{er} Type. Cheval Normand..		19

TABLE DES MATIÈRES.

Tableau de ses proportions.	19
3 ^e Type. Cheval Gauchois.	20
Tableau de ses proportions.	20
Anatomie externe du cheval comparée à celle de l'homme.	22
Explication des planches.	23
Tableau des muscles du cheval comparés à ceux de l'homme et classés par ordre de fonctions.	24
Notes sur le tableau de myologie.	26
Tableau des os du cheval comparés à ceux de l'homme.	26
Notes du précédent tableau.	26
Tableau des principales veines apparentes.	27

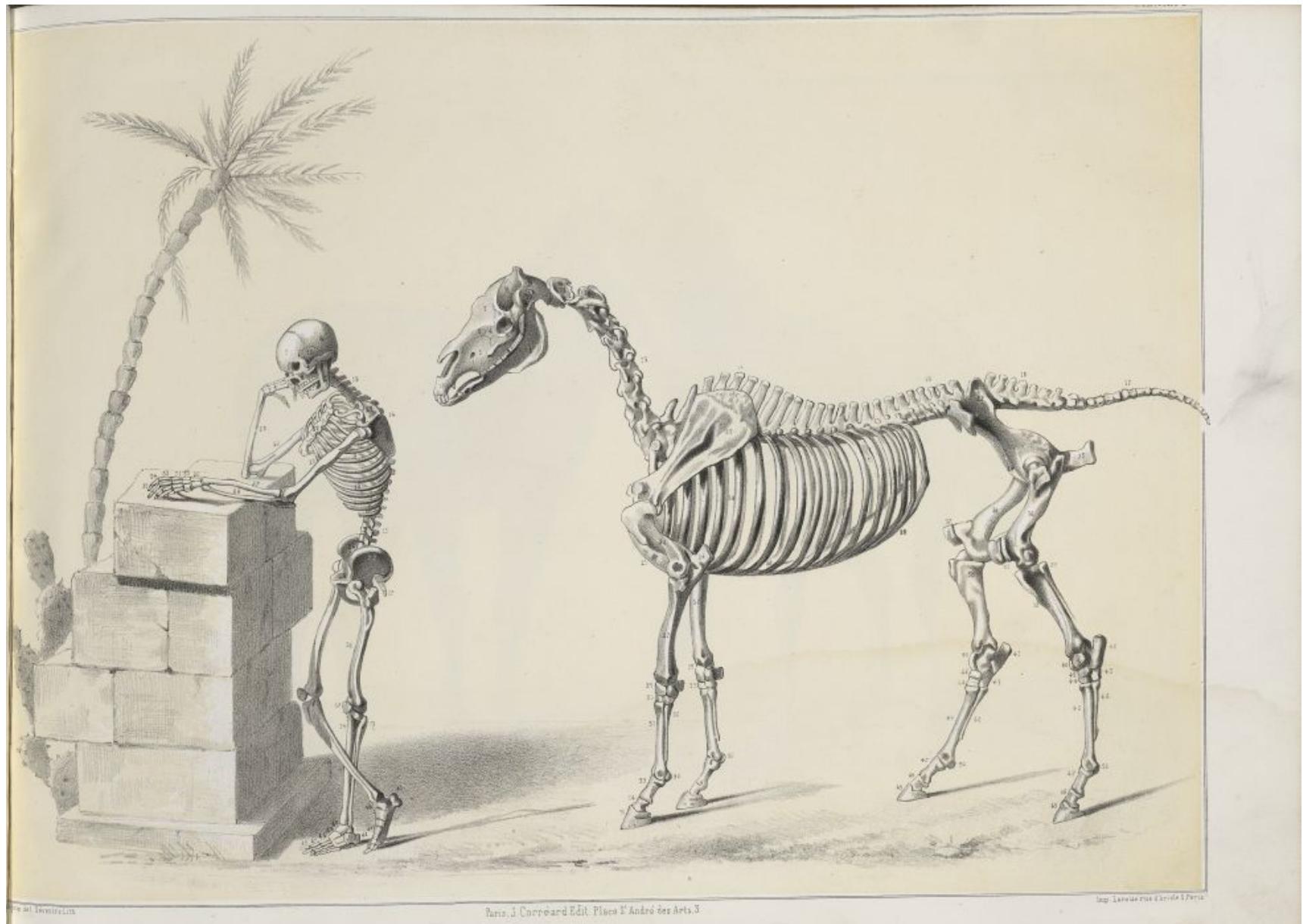
— Paris — Imp. Monnier, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques.















Mégnin & Cie - Terrestris 1848

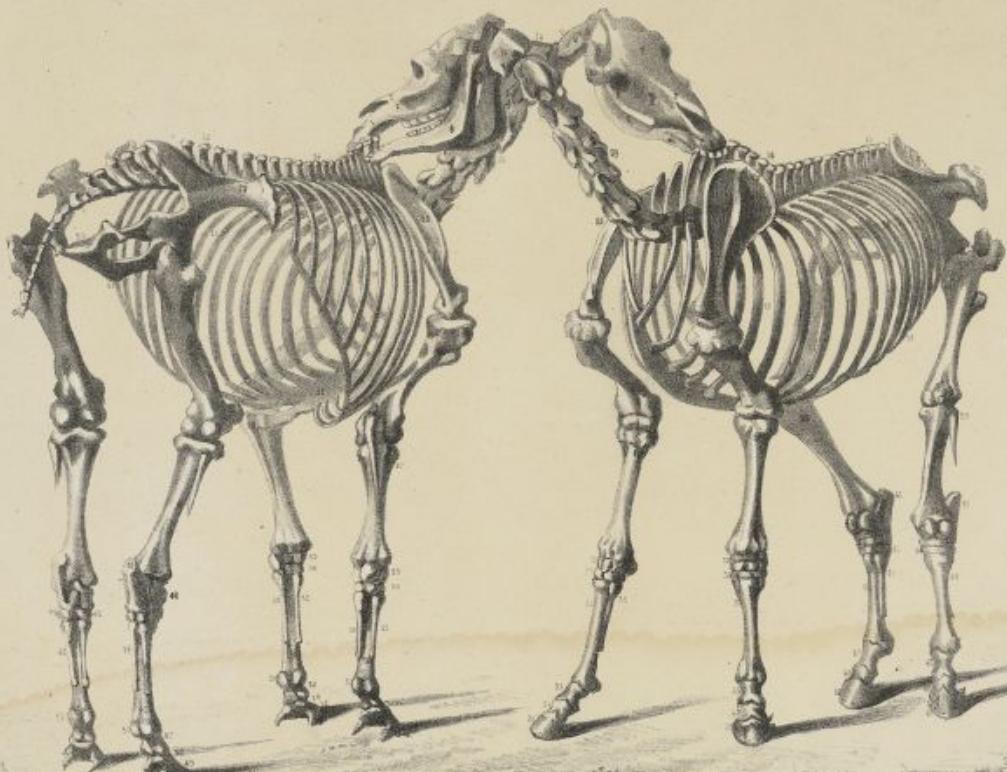
J. Corréard, Edit. Place St'André-des-Aris, 3. Paris

Imp. Lanoue, r. d'Arcis, 5^e Paris









Mégrin del. Sevestre l'atc.

J. Corréard Edit. Place St André-des-Arts, 3. Paris.

Lith. L'Institut J. d'Acadie, 3^e Paris.





